

MÉTÉOROLOGIE
ENSOLEILLÉE
Péridées nuageuses
Min.: 40 — Max.: 55
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

SAINT STANISLAS

Les librairies

F. PILON INC.

Papeterie - Dactylographes

Accessoires de bureau



Relâchement du crédit: le taux de la Banque du Canada est porté à 3½ p.c.

OTTAWA, (DNC). — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a annoncé hier soir que le taux de la banque avait été réduit à 3½ pour cent.

Le gouverneur a rappelé que le taux de la banque avait

été établi à 6 pour cent en juin dernier lorsque survinrent les difficultés de change étranger, qu'il avait été diminué à 5½ pour cent en septembre, à 5 pour cent en octobre et à 4 pour cent en novembre.

Le gouverneur a aussi signalé qu'au cours des 6 mois qui viennent de s'écouler, la balance des comptes courants internationaux du Canada s'était améliorée et que l'évolution de nos réserves de change étranger avait été satisfai-

sante. Il a ajouté qu'il importe toujours de surveiller notre balance des paiements de près, mais que la banque centrale peut, dans les circonstances actuelles, favoriser une saine expansion de l'économie du pays.

Des centaines de jeunes Noirs se font arrêter volontairement

BIRMINGHAM, (Alabama). — Des centaines de jeunes noirs dirigés par le comédien Dick Gregory ont été arrêtés hier lors d'une autre manifestation massive de protestation contre la ségrégation raciale. Des groupes d'environ 50 noirs sortaient de l'église deux par deux et marchaient jusqu'à une ligne d'officiers de police qui les attendaient.

Les policiers leur enlevaient leurs pancartes et les faisaient monter dans des autobus scolaires. Lorsque les autobus démarraient, les jeunes noirs commençaient à chanter des chants de liberté.

Une foule d'environ 2.000 noirs s'étaient massés tout près afin de surveiller ce qui se passait, mais il n'y eut pas de désordre.

La police avait amené des chiens et les pompiers avaient étendu des boyaux qu'ils maintenaient sous pression prêts à servir pour briser toute démonstration, mais ces précautions furent inutiles.

Vendredi et samedi, la police avait dû se servir de bâ-

tons, de boyaux et de chiens pour calmer les manifestants. Dimanche, le commissaire de police Eugene Connor a permis aux noirs de marcher sans qu'ils soient arrêtés ou sans qu'ils soient dispersés par les boyaux des pompiers. Les noirs marchèrent d'une église à un parc situé près de la prison municipale où plus de 1.000 des leurs arrêtés dans les manifestations précédentes étaient détenus.

Les Noirs se sont agenouillés et ont prié près de la prison municipale.

Ils chantaient: "Nous ne laisserons pas Bull Connor nous faire rebrousser chemin". C'était une allusion au commissaire de police de Birmingham, Eugene Bull Connor, un ségrégationniste enragé, qui a promis de remplir les prisons de Birmingham avec les manifestants noirs.

Lorsque le groupe s'approcha de la prison, où plusieurs centaines de Noirs appréhensés lors des manifestations précédentes sont détenus, un officier de police s'est entretenu avec un des leaders noirs.

Le porte-parole a dit à l'officier que les Noirs avaient l'intention de se rendre dans un parc de l'autre côté de la rue, en face de la prison, pour chanter et prier.

Le groupe se rendit alors dans le parc.

Les Noirs sont partis d'un temple, où la réunion avait débuté, pour parcourir la faible distance jusqu'à la prison municipale. Ils chantaient et criaient: "Nous n'avons pas peur" et "Alabama veut la liberté". A quelque 300 verges de la prison, ils furent arrêtés par les barrières de la police.



M. Pearson à Piccadilly Circus en fin de semaine. (Photo Keystone)

M. Pearson se prépare à la rencontre de Hyannis Port

OTTAWA. — Le premier ministre, M. Lester Pearson, a présidé deux assemblées de comités gouvernementaux, hier. Il a en outre fait rapport de son voyage à Londres la semaine dernière et arrêté les détails de la rencontre qu'il doit avoir cette semaine avec le président Kennedy.

Les membres du cabinet sont convoqués en assemblée plénière pour 10 h. 30 aujourd'hui, (HAE).

M. Pearson s'est dit enchanté des entretiens qu'il a eus avec le premier ministre Macmillan et avec les officiers supérieurs du gouvernement britannique. Il a rencontré hier les comités

gouvernementaux de l'industrie, des finances et du travail.

Il s'est également entretenu avec l'ambassadeur américain M. W. W. Butterworth, et avec M. Charles Ritchie, l'ambassadeur du Canada à Washington, en visite à Ottawa pour aider à la préparation du prochain voyage que le premier ministre doit faire à Washington.

La première visite officielle qu'il a faite à M. Pearson en tant que premier ministre, a été celle de M. Ivan Shephard, nouvel ambassadeur russe au Canada, qui avait plus tôt présenté ses lettres de créance au gouverneur général Vanier.

Les bâtisseurs de routes et la fiscalité

OTTAWA (DNC). — Tandis que le Québec réclame à cor et à cri le retrait de l'autorité fédérale des plans conjoints, l'Association canadienne des entrepreneurs en construction, dans le mémoire qu'elle a présenté hier au gouvernement, recommande qu'elle y prenne une part accrue, au moins en ce qui a trait à la construction de routes.

La construction de la route transcanadienne, dit l'association, a "amplement" démontré que la collaboration des deux paliers gouvernementaux est à la fois possible et souhaitable.

Cependant, le fait qu'il ait fallu plus de temps qu'on avait d'abord prévu pour parachever la transcanadienne démontre aussi la nécessité pour le gouvernement fédéral d'établir "une politique routière nationale visant à intégrer et à coordonner les projets de construction de routes au Canada".

L'Association a rappelé qu'elle avait fait cette proposition pour la première fois en 1952. Il est fondamental, dit-elle, que le gouvernement fédéral continue d'investir de façon permanente dans de tels

projets. "Le protectionnisme n'est pas une réponse à nos problèmes de chômage et à la sous-

utilisation des capacités et des ressources canadiennes, ou au problème de notre balance des paiements", a-t-il déclaré.

Il a dit que l'attitude du Canada aux prochaines discussions de GATT, sur l'expansion

St-Domingue s'apprête à envahir Haïti

SAINT-DOMINGUE. — Les forces terrestres, navales et aériennes de la République dominicaine sont stationnées à la frontière et sur les côtes d'Haïti et n'attendent qu'un ordre du président Juan Bosch pour envahir la république voisine. Tous les efforts diplomatiques pour éviter un affrontement ont échoué.

La nouvelle a été annoncée par un porte-parole du gouvernement dominicain.

On rapporte que le président Juan Bosch est prêt à ordonner

l'invasion dès la première, et même très faible provocation du gouvernement d'Haïti. Les deux pays se disputent depuis plus d'une semaine au sujet de réfugiés politiques, qu'abritent les ambassades étrangères à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti.

Le gouvernement dominicain fait savoir également que des avions de son aviation nationale survolent constamment la frontière.

Les sources d'informations gouvernementales ne révèlent pas le nombre exact de militaires qui sont engagés dans ces opérations, mais parlent de "plusieurs milliers".

Pendant ce déploiement militaire, le président Juan Bosch rencontrait Alberto Zuleta Angel, président de la mission de paix que l'Organisation des Etats américains a envoyée en Haïti et en République dominicaine ces derniers jours, pour étudier le différend entre les deux pays. Aucun détail sur les entretiens qu'ont eus les deux hommes n'a été révélé.

A Washington, le conseil de l'OEA s'est réuni d'urgence hier pour étudier le rapport que sa mission de paix lui a fait parvenir.

Les troupes dominicaines ont été expédiées à la ville frontalière de Jimani dimanche soir, par suite de rumeurs non confirmées que le président Juan Bosch ordonnerait une invasion à moins que le régime du président haïtien, M. François Duvalier, ne donne suite à sa promesse d'accorder des sauf-conduits pour quitter le pays à 15 adversaires politiques qui ont trouvé refuge à l'ambassade dominicaine, à Port-au-Prince.

Un informateur haut placé a dit que Bosch était prêt "à utiliser n'importe quelle excuse" pour déclencher un affrontement armé avec les forces de Duvalier.

Une lettre des réfugiés

Le chargé d'affaires dominicain à Port-au-Prince, M. Frank Bobadilla, est retourné à Saint-Domingue avec une lettre que les réfugiés politiques ont fait parvenir à toutes les missions diplomatiques étrangères à Port-au-Prince.

La lettre cite l'ambassadeur américain Raymond Thurston qui aurait déclaré qu'il a des renseignements voulant que Duvalier ait ordonné à sa milice civile, la Tonton Macoute, d'envahir les ambassades qui abritent les adversaires de son régime.

La lettre ajoutait que Duvalier tuerait les réfugiés si Haïti est envahie.

Un ancien officier de l'armée haïtienne, qui vient de quitter le pays, a dit que "Duvalier a perdu la tête". L'ex-officier, Louise Moise, s'était réfugié à l'ambassade vénézuélienne à Port-au-Prince et est arrivé à Kingston, en Jamaïque, dimanche. Il a précisé qu'il avait une chambre des tortures dans le palais de Duvalier.

Refugiés en fuite

Quatre Haïtiens, qui s'étaient réfugiés à l'ambassade chilienne, sont arrivés par avion en Jamaïque hier. Ils portent à 24 le nombre de ceux qui ont demandé refuge dans les ambassades étrangères et qui ont obtenu la permission de quitter le pays. Il y en a encore 80 dans les ambassades.

Duvalier a rompu les relations diplomatiques avec la République dominicaine la semaine dernière.

Voir page 2: Saint-Domingue

Haïti en appelle au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES. — La République d'Haïti a fait appel au Conseil de sécurité des Nations Unies hier au sujet de la menace de guerre qui règne entre Haïti et la République dominicaine.

Le secrétaire général de l'ONU a été saisi d'une requête demandant la convocation du Conseil de sécurité tandis que l'Organisation des Etats américains étudiait le problème à Washington.

Le secrétaire a transmis la note haïtienne à l'ambassadeur de France, M. Roger Seydoux, actuel président du Conseil. Le texte de la note n'a pas été publié mais l'ambassadeur haïtien M. Carlet Auguste a confirmé que la note émanait de son gouvernement. La date de la réunion du Conseil n'a pas encore été fixée.

Le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur Roger Seydoux, de France, s'est entretenu avec d'autres délégués du conseil hier après-midi. Il a dit que la plupart des délégués ont demandé un délai leur permettant de consulter leurs gouvernements respectifs et qu'il ne pouvait décider encore s'il convoquerait une session spéciale du conseil pour entendre le grief de Haïti.

Les obsèques de M. Héroux ce matin

C'est à 9 heures ce matin, en l'église St-Viateur d'Outremont, qu'auront lieu les obsèques de M. Omer Héroux, décédé vendredi à l'âge de 87 ans, de cortège quittera la demeure du défunt, 229 avenue McDougall, vers 8h.40 ce matin.

Nos éditoriaux

• Claude RYAN, à l'editorial, étudie la promesse du gouvernement fédéral de créer un fonds de développement et de prêt à l'intention des municipalités.

• Au bloc-notes, Paul SAURIOL traite du désavantage des provinces sur le fédéral pour ce qui a trait aux capacités respectives d'emprunt.

SHARP: "Le Canada doit avancer dans le nouveau monde commercial"

TORONTO. — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier que "la route de l'avenir" pour le Canada est dans le développement d'industries manufacturières efficaces.

A cette diversification domestique de l'économie, il faudra ajouter la nécessité de s'ajuster aux nouvelles conditions du commerce dans le monde, dans lesquelles les barrières commerciales sont abaissées et la concurrence est plus forte.

Dans son premier discours important comme nouveau ministre libéral du Commerce, M. Sharp a dit à l'exposition nationale de la production industrielle ici que le Canada doit avancer délibérément et avec imagination "dans le nouveau monde commercial qui émerge à nos yeux".

"Le protectionnisme n'est pas une réponse à nos problèmes de chômage et à la sous-

utilisation des capacités et des ressources canadiennes, ou au problème de notre balance des paiements", a-t-il déclaré.

Il a dit que l'attitude du Canada aux prochaines discussions de GATT, sur l'expansion

du commerce sur une base multilatérale, sera dynamique et expansionniste, non pas statique et restrictive.

"Nous serons fermes, mais non intransigeants".

Voir page 2: M. Sharp

M. Donald Fleming abandonne la politique

OTTAWA. — Imperturbable, M. Donald Fleming a annoncé hier qu'il quittait la scène politique ontarioise où il fit son entrée il y a 18 ans. Dans un communiqué de 116 mots remis à la presse, l'ancien ministre des finances, qui avait présenté aux Communes cinq budgets et deux budgets supplémentaires, a fait savoir qu'il retourne à la pratique du droit.

Les journalistes ont reçu le communiqué alors que M. Fleming était déjà parti pour Washington où il devait visiter son petit-fils et des amis américains.

M. Fleming et son épouse ont l'intention de voyager au cours des deux prochains mois mais on ignore où ils se rendront.

Au début de juillet, l'ancien homme politique entrera au service de la plus importante étude d'avocats du pays — Blake, Cassels and Craydon — L'ancien ministre de la justice agira comme conseiller de l'étude fondée en 1956 par Edward Bla-

ke, un libéral qui fut par la suite ministre de la justice.

Pendant 18 ans, M. Fleming a siégé au Parlement. Il a été ministre dans le cabinet de John Diefenbaker pendant six ans.

Il fut ministre des finances de la formation du gouvernement Diefenbaker le 21 juin 1957 jusqu'au 9 août 1962; il fut alors nommé ministre de la justice. Il partageait le pupitre du premier ministre conservateur aux Communes.

Sur la tombe d'Omer Héroux

par le chanoine Lionel Groulx

Omer Héroux vient de mourir. Sa mort causera une émotion profonde parmi ceux qui l'ont connu. Il aura été de ces hommes dont l'on peut dire qu'ils ont porté leur génération. Il en avait épousé toutes les aspirations, je dirais même les misères. Ces aspirations, il les a incarnées, soutenues, fortifiées, avec son rare talent de journaliste et cette ferveur dont sa plume est toujours restée frémissante. Il fut de ces rares qui se résignent toute leur vie aux modestes salaires pour servir comme ils l'entendent, et garder le droit d'une pensée indépendante.



J'ai connu Héroux tout jeune séminariste à l'évêché de Valleyfield. Pour la première fois de ma vie, je pouvais lire régulièrement un journal et en être l'abonné. Ce journal était LA VERITE de Québec, hebdomadaire de Jules Tardivel, journaliste dont l'on ne cesse de méditer, et qui, pourtant, en cette année 1901 dont je parle, publiait le seul journal indépendant qui parût au pays de Québec; les autres n'étant que des feuilles basement partiales ou des journaux de politiciens. Chaque semaine, en ses huit petites pages, Tardivel qui n'était ni grand écrivain ni grand journaliste, mais qui était un homme de grand bon sens, nous livrait sa pensée de journaliste indépendant sur à peu près tous les événements de la semaine et nous invitait à la réflexion. A cette époque de 1900, Tardivel, prématurément vieilli, harassé par sa tâche, s'était attaché à un jeune rédacteur. Je me rappelle avec quel plaisir je lisais les articles de l'assistant rédacteur: prose vivante, fraîche que la sienne, qui redonnait au vieux journal un air de conquérante jeunesse. Je rencontrais, dans la suite, fréquemment Omer Héroux en nos congrès de l'ACJC qui naissent en 1904. Et les survivants se rappellent quel élan et quelles espérances soulevaient les jeunes enthousiastes que nous étions. Héroux était plus âgé que nous; mais de cœur, il était aussi jeune.

Presque vers le même temps, il essaya de m'attirer vers son journal. De Fribourg où j'allais devenir étudiant, l'envoyai à LA VERITE un essai long compte rendu des cours de vacances que je venais d'y suivre, cours de maîtres qui m'avaient véritablement passionnés. Entre nous, ce fut le début d'une collaboration qui dura aussi longtemps qu'il put faire du journalisme. Il m'écrira beaucoup d'articles. En revanche, il se fit, au DEVOIR, ce que j'oserais dire, mon publiciste, le publiciste le plus généreux, le plus constant. Je n'avais jamais à solliciter; il venait au-devant de moi. En 1915, j'arrivais à Montréal. Mgr Bruchési me confiait presque tout de suite un cours public d'histoire du Canada. A peine Héroux eut-il appris la nouvelle, qu'il se jette dans une publicité sans trêve, je dirais presque dans un BATTAGE, qui me donne les plus vives inquiétudes. Il promettrait si audacieusement. Pourrais-je jamais tenir autant de promesses? Evidemment le nationalisme de 1900 se cherchait un appui dans l'histoire. Mais si mes premiers cours, mes pauvres premiers cours, ont pu susciter la fondation d'une chaire d'histoire canadienne à l'Université de Montréal, on le doit assurément à Monseigneur Héroux. Mais que d'œuvres de bienfaisance, intellectuelle, nationale, culturelle, ce journaliste n'a-t-il pas aidées de sa plume toujours serviable, infatigable? Et plus que toutes autres, que ne lui doivent nos minorités françaises dont il s'était constitué l'indéfectible champion? Il se tenait aux écoutes de chacune, fût-ce la plus éloignée. Je songe surtout à la jeune école scolaire franco-ontarienne. Pendant les vingt ans tout près que dura la bataille, on le vit constamment sur la brèche. Il avait le don de mettre en relief, de dramatiser les actes, il est vrai, souvent héroïques, mais aussi la longue guerre. Cet homme avait l'âme fièvre et possédait un grand cœur. Avec une brûlante vivacité, il ressentait l'injustice. Et Dieu l'avait pourvu de remarquables dons de journaliste: style clair, direct, presque toujours élégant, de la meilleure langue, souvent animée de la flamme intérieure des grands convaincus. Il disait de Olivier Asselin: "C'est le grand journaliste au Canada". Asselin, je me souviens, lui rendait le compliment: "Le grand journaliste, c'est Héroux". On lui a parfois reproché un peu de naïveté; il y a pourtant tant de ces articles qui ne se défendent point de la véhémence, comme s'ils ne le dépassent. Ce qu'il y avait d'admirable en lui, c'était la pondération. Il pouvait être dur pour un adversaire; il n'eût jamais écrit un mot blessant. Dans ses luttes contre l'impérialisme anglo-saxon, contre le Règlement XVII du gouvernement ontarien, il ne ménagea point les coups, sans pourtant jamais laisser percer la moindre pointe d'anglophobie. Il n'émouche que ce nerveux se laissait aller parfois à des réflexes violents. Un jour, je me souviens, nous cheminâmes sur la rue; à l'avant de nous, nous aperçûmes tout à coup, sur le pas d'une quelconque bâtisse, un UNION JACK qui flottait au vent. Héroux me dit soudainement: "Vous ne sauriez croire comme il est pénible à la longue de voir flotter sur son pays le drapeau de l'étranger. Vous, vous verrez la fin de ça!" Hélas!

Henri Bourassa avait grande confiance au jugement de Héroux. Pendant longtemps l'orateur ne voulait personnellement d'autre rue le rédacteur en chef du DEVOIR pour écrire le rapport des conférences où il parlait avec abandon. Je me souviens de l'un de ces soirs où Bourassa vint nous consulter, au presbytère du Cœur Perrier, pour l'opportunité d'une phrase dans l'un de ses articles. Il y était question d'un chef religieux de haut lignage. Au presbytère nous n'avions pu nous mettre d'accord. Bourassa nous dit: "Demain matin je vais lire à Héroux mon article et la phrase suspecte. Rien qu'un mouvement de ses paupières, je verrai si la chose est opportune".

Omer Héroux est mort à quatre-vingt-sept ans, après une vie entière donnée au journalisme et commencée, je crois, à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans. Il eut l'inclination très bas sur la tombe de ce disparu qui était à la fois un noble esprit et un noble cœur. Homme de foi, il est mort comme il a vécu, avec un sourire ému, m'a-t-on dit, sur toute la figure.

La génération d'aujourd'hui qui ne pèche point par manque de confiance en soi-même attache assez peu d'importance à ces aînés qui s'en vont. Elle ne sait pas en quelle atmosphère ces hommes se sont battus et se sont sacrifiés, et de quelle ivresse de la plus basse politique et de quelques folles partisans ils nous ont délivrés. Et pourtant s'il est arrivé, à un moment tragique de notre histoire, que nous n'ayons point perdu toute fierté ni sombré dans la suprême abdication, nous le devons à ces quelques hommes qui, un jour, nous ont redonné, avec la conscience de la nation, une patrie, et plus qu'une patrie, notre âme.

Lionel Groulx, prêtre

LES FONDATIONS D'UNE POLITIQUE D'ACTION CULTURELLE — II

L'organisation des échanges culturels

Par Geneviève de la TOUR FONDUE-SMITH

"Culturel", quel affreux néologisme, disent les puristes! Il est vrai que ce mot d'origine allemande (Kultur) est l'objet d'un tel engouement, qu'on l'emploie même à tort, substantivement.

"Relations culturelles", "échanges culturels", "affaires culturelles" couvrent en fait, sous des vocables divers, les multiples aspects de la diffusion des moyens de culture et des relations humaines au niveau des chercheurs et techniciens, des maîtres et des étudiants.

Si l'usage a conféré généralement aux "relations culturelles" un statut diplomatique et aux "affaires culturelles" un statut politique (ministères autonomes responsables devant le peuple), il faut reconnaître que les premières oeuvrent plus souvent sur le plan international, alors que les ministères des affaires culturelles ont d'abord une mission nationale à remplir, qu'il s'agit d'ailleurs pas à projection à l'étranger. Nous reviendrons sur cette question un peu plus loin.

Un rapide tour d'horizon nous permettra de constater que les relations culturelles et les services d'information constituent un rouage essentiel de la politique étrangère contemporaine.

En Grande-Bretagne, le British Council divisé en sections de l'éducation, des sciences, des beaux-arts, du théâtre, de la musique et des imprimés est la cheville ouvrière du rayonnement britannique à l'étranger. Un contingent impressionnant d'attachés d'information des différents ministères, un fonctionariat bien étoffé au Foreign Office et l'action conjuguée du Conseil des arts de Grande-Bretagne forment un équipement culturel de structures variées absolument remarquables.

Les Etats-Unis qui peuvent compter sur de spectaculaires initiatives du secteur privé avec les Dofations Rockefeller et Guggenheim et la Carnegie Corporation, ont consacré officiellement un nombre respectable de millions à la réalisation du programme Fulbright qui, dans le seul secteur français, par exemple, accorde annuellement 250 bourses à des étudiants et chercheurs français. Le gouvernement américain entretient, en outre, des centres culturels ou des bibliothèques et des salles de lecture dans plus de 70 pays.

La Belgique affecte des sommes appréciables de son budget des affaires étrangères au titre de l'activité culturelle. Son centre d'information de New-York a publié notamment une collection de brochures documentaires qui sont d'excellents instruments de diffusion culturelle.

Le Brésil possède des instituts culturels dans les pays de l'Amérique latine et a conclu une soixantaine d'accords culturels avec d'autres pays.

La Suède, la Suisse, l'Espagne (dont un ancien consul à Montréal est maintenant conseiller culturel à l'ambassade de Washington), les Pays-Bas, le Mexique, le Japon, l'Australie et bien d'autres utilisent également des moyens de rayonnement semblables. Nous connaissons les Instituts Goethe allemands, les Services culturels italiens et nul n'ignore que l'U.R.S.S. par son ministère de la culture autant que par son service diplomatique a mis l'accent sur les échanges artistiques avec les pays occidentaux d'une façon tout à fait sensationnelle au cours des dernières années, en plus d'ouvrir ses universités à un grand nombre de boursiers des pays sous-développés.

Enfin, centre de gravitation culturel par excellence, l'UNESCO donne une voix non seulement à ceux qui ap-

VOIR PAGE 2: L'ORGANISATION DES

Voir page 2: Les bâtisseurs

C'est la dernière...

"Toute sa vie, les hommes furent attirés par elle comme les mouches par le miel." Restée veuve à 25 ans avec deux bébés, elle refusa de se remarier et résolut de subvenir elle-même à leurs besoins. La passionnante histoire de cette femme vous est racontée par sa fille dans SÉLECTION du Reader's Digest de mai. Lisez comment, en bravant les préjugés de son époque, elle parvint à se tailler une belle carrière au théâtre et à donner à ses filles une solide instruction. Achetez Sélection de mai aujourd'hui même!

UNE EXPERIENCE "EXALTANTE": LES "CLASSES ASSOCIEES"

Deux groupes d'écoliers font la liaison Paris-Montréal...

Par Jules LeBLANC

La formule des "villes jumelées" est bien connue. Celle des "classes associées" l'est beaucoup moins. Pour la première fois au Québec, et peut-être même au Canada, cette formule nouvelle a été mise à l'essai. Grâce à elle, un groupe d'écoliers canadiens et d'écoliers français, sur un plan collectif, ont communiqué périodiquement ensemble tout au long de la présente année académique. Les relations avaient à la fois un caractère nettement culturel — au sens sociologique du terme — et un caractère éducatif.

C'est une expérience "exaltante", affirment les petits Parisiens. Et leurs collègues montrealais semblent entièrement d'accord.

Au début de l'année, toute une classe de 7^e année, comprenant 28 fillettes, s'est mise en relation avec toute une classe du degré correspondant de la banlieue parisienne.

Les 16 jeunes Françaises qui participent à l'expérience — elles fréquentent l'école communale d'Ivry, en banlieue de Paris, — devaient décrire "l'écolier français", tandis que les jeunes Montréalaises devaient décrire "l'écolier canadien-français": sa vie sociale et économique, son milieu ambiant, son école, son programme d'études et ses horaires de classe, ses loisirs (à l'école et en dehors), etc.

Travail de groupe

Tout le travail s'effectue en groupe. L'institutrice choisit un thème et les élèves se répartissent le travail. Une fois le travail terminé, le tout est envoyé en bloc aux écoliers parisiens: c'est la "correspondance groupée". A Paris, on procède de la même façon.

Ainsi, les hivers canadiens, les jouets canadiens, le Canada considéré sous ses aspects économique, politique, humain, historique et artistique, le Québec, Montréal (le site de l'Expo '67), les moyens de transport sont au nombre des sujets traités par les Montréalaises.

Paris, ses monuments et ses églises, les moyens de transport, les loisirs et les jouets des jeunes Français, les diverses régions de France, etc., tels furent les principaux thèmes abordés par les jeunes Parisiennes.

Mais en plus de la "correspondance groupée", les élèves de part et d'autre ont été très intéressés qu'elles ont décidé de correspondre sur un plan individuel: habituellement deux élèves de Montréal communiquaient avec une élève de Paris (celles de Montréal étaient deux fois plus nombreuses).

C'est une des classes de 7^e année de l'école Saint-Charles-Garnier qui, parmi les institutions de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a participé à cette expérience. La titulaire de cette classe, Mlle Michèle Aubry, ne cache pas son enthousiasme et sa satisfaction devant l'oeuvre accomplie.

Horizons nouveaux

Mlle Aubry signale que cette expérience a ouvert des horizons nouveaux à ses élèves. Pour intéresser leurs correspondantes parisiennes, elles ont dû se documenter et effectuer des recherches personnelles. A plusieurs reprises, elles ont même invité les membres des autres classes de l'école à les aider dans leurs travaux en leur fournissant des documents ou le matériel dont elles avaient besoin: ainsi, d'une certaine façon, c'est toute l'école qui a participé aux échanges.

De plus, les lettres et les travaux des jeunes Parisiennes ont permis à mes élèves d'enrichir leur vocabulaire, ajoute Mlle Aubry: depuis septembre, les jeunes Canadiennes s'appliquent à employer le mot juste et à bien parler. Maintenant, elles sont très renseignées sur la France et sur le mode de vie des Français.

La directrice de l'école Saint-Charles-Garnier, Mlle Françoise Limoges, n'est pas moins enthousiasmée. De son côté, M. Jean-Marie Massé, du bureau des recherches de la CECM, souligne qu'il a reçu un grand nombre de demandes d'écoles françaises qui veulent qu'une de leurs classes communique ainsi avec une classe canadienne-française. M. Massé, qui est responsable de la correspondance et des échanges scolaires à la CECM, espère que l'an prochain quatre ou cinq classes pourront participer à une expérience semblable.

Exposition intéressante

Les échanges Paris-Montréal ont été tellement nombreux et intéressants, qu'il fut décidé de les exposer à l'école Saint-Charles-Garnier. Une partie des tableaux comprenant des documents reçus de Paris; une autre partie a été préparée par les élèves de l'école — de plusieurs classes et non seulement de la 7^e année.

L'exposition permet de constater l'imaginaire et la débrouillardise dont sont capables les écoliers, tant canadiens-français que français. L'exposition a été inaugurée hier soir et prendra fin jeudi: les portes de l'école seront ouvertes, à cette fin, de 7 h. à 9 h. du soir.

L'école Saint-Charles-Garnier est sise au 9850, rue Durham (entre Lajeunesse et St-Hubert). L'exposition a débuté hier soir et prendra fin jeudi: les portes de l'école seront ouvertes, à cette fin, de 7 h. à 9 h. du soir.



M. et Madame Lesage, photographiés quelques minutes avant leur départ pour Londres. (Photo Air Canada)

M. Lesage est reçu chez M. George Drew

LONDRES — Le premier ministre Jean Lesage était hier soir l'invité d'honneur d'un dîner offert par M. Georges Drew, haut commissaire du Canada à Londres.

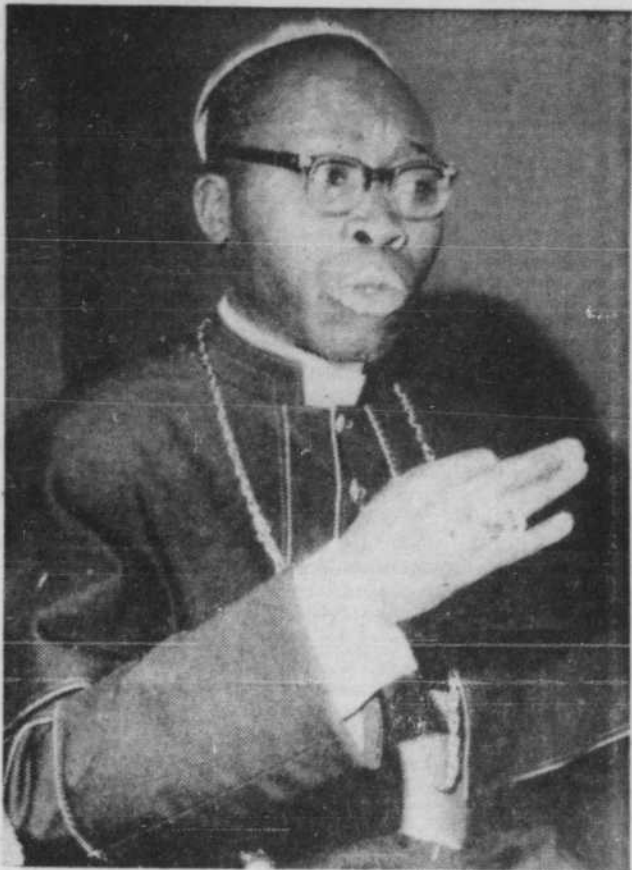
MM. Gérard Lévêque, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Paul Earl, ministre du Renseignement, figuraient parmi les invités à la résidence de M. Drew dans Park Lane.

Parmi les convives on remarquait le duc de Devonshire, ministre d'Etat aux relations avec les pays du Commonwealth, sir Saville Garner, sous-secrétaire d'Etat aux relations avec les pays du Commonwealth; le major Edmund de Rothschild; sir Leslie Gamage; lord Balfour of Inchrye; M. Jean Mouton de l'Institut français; M. Hubert Lapointe, délégué général du Québec; ainsi que les ambassadeurs d'Italie, de Belgique et du Luxembourg.

Plus tôt M. Lesage avait été reçu par sir Kenneth Pelley, un directeur de la compagnie Lloyd's.

M. Lesage est arrivé à Londres dimanche, pour prendre part aux cérémonies marquant l'ouverture officielle de la délégation générale du Québec dans la capitale britannique.

M. Lesage présidera, aujourd'hui l'inauguration de la délégation générale du Québec. Ce soir, à l'intention particulière de Mmes Lesage, Lévêque et Earl, une visite est prévue au Covent Garden, qui affiche présentement "La Bohème".



MGR JOSEPH BUSIMBA, EVÊQUE DE GOMA, EST A MONTREAL

Un évêque du Congo fait appel à la générosité des Canadiens

L'évêque du jeune diocèse de Goma, au Congo, Mgr Joseph Busimba, visite présentement le Canada où il espère, d'une part, nouer des contacts permanents avec les Canadiens et, d'autre part, recueillir les fonds nécessaires à la construction d'une cathédrale et au parachèvement d'un séminaire déjà en chantier.

De passage à Montréal, Mgr Busimba a donné hier au Centre social de l'Université de Montréal, une conférence de presse au cours de laquelle il a fait part des besoins pressants de la population catholique du diocèse de Goma, qui fut créé en 1960, au nord-est de la République du Congo.

Le prélat, qui compte particulièrement sur l'appui des fidèles des paroisses qu'il doit visiter au Québec et sur les dons privés, a fait part de l'état de pauvreté dans lequel les institutions religieuses et scolaires sont tenues au Congo. Cette situation n'est en fait que le reflet de la pauvreté traditionnelle du pays; le visiteur signale en même temps que l'accession du Congo à son indépendance politique a été l'occasion d'une hausse considérable du niveau de vie de la population.

D'un naturel jovial, le prélat n'en juge pas moins sévèrement, avec une pointe d'amertume, les "ministres" actuels du gouvernement congolais. "Il ne fait pas de doute, a-t-il dit, qu'il y a eu des profiteurs de l'indépendance."

Le visiteur parle aussi du profond mécontentement des masses devant les salaires fabuleux des ministres et des hauts fonctionnaires du gouvernement.

Il explique que, depuis l'indépendance, on a cessé de construire de nouvelles écoles, mais qu'on s'est employé, en même temps par tout le pays, à élargir les cadres de la bureaucratie gouvernementale. Les ministres voient leurs salaires s'élever continuellement alors que les masses vivent dans la pauvreté, ne peuvent suffisamment s'instruire et sont incapables de donner leur mesure de travail.

S'il place en tête de ses préoccupations la construction d'une cathédrale et d'un séminaire, c'est que l'église qui tient présentement lieu de ca-

L'AGEUM envoie deux étudiants au festival du film de Cannes

MM. Denis Héroux et Stéphane Venne quitteront Montréal par avion vendredi, à destination de Cannes, où ils représenteront l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal au seizième Festival international du film de cette ville.

MM. Héroux et Venne furent le réalisateur et le compositeur de la musique du film "Seul ou avec d'autres", long métrage étudiant tourné en 1961 grâce à l'initiative et à l'appui financier de l'AGEUM. Le film a été inscrit officiellement sur la liste des sept longs métrages qui seront présentés lors de la semaine des critiques.

Le festival de Cannes est l'une des manifestations cinématographiques les plus prestigieuses au monde; le fait que "Seul ou avec d'autres" est une production d'étudiants a été un des principaux facteurs qui ont amené son inscription à la semaine des critiques, dans le cadre du festival.

"DIEU ET L'OBLIGATION MORALE" (DESCLEE DE BROUWER)

Le père Claude Desjardins, s.j., publie une oeuvre philosophique

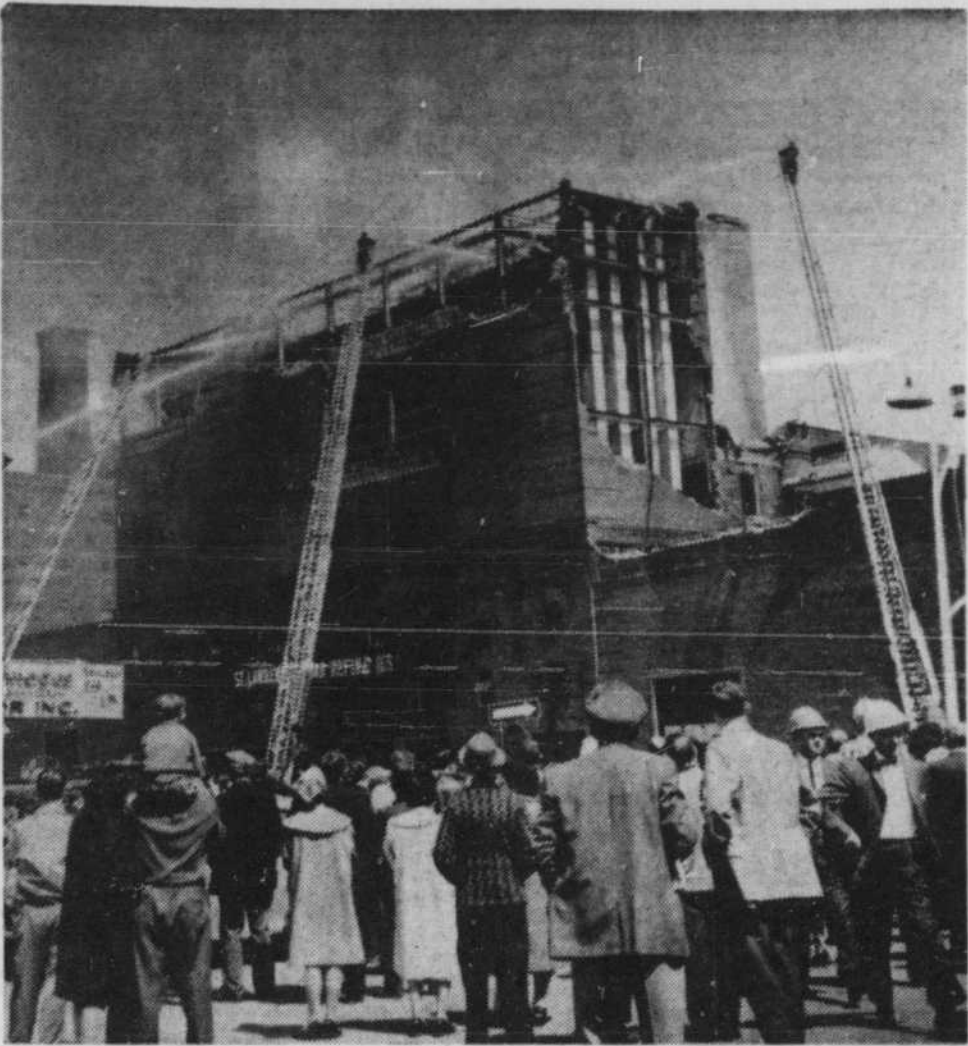
Un Jésuite canadien, le père Claude Desjardins, vient de compléter une oeuvre de philosophie intitulée "Dieu et l'obligation morale", publiée par la maison Desclee De Brouwer et dont le lancement a eu lieu hier, au pavillon Lallemand du collège Jean-de-Brébeuf.

L'ouvrage du religieux, qui sera diffusé en France, traite de "l'argument déontologique dans la scolastique récente".

Le père Desjardins enseigne présentement au scolasticat des Jésuites de l'Immaculée Conception, après avoir été professeur à Brébeuf et à St-Ignace. Dans son livre, ainsi qu'il l'a expliqué lui-même hier, au lancement, il prolonge, dans une perspective ca-

nadienne, l'enseignement du Père Joseph de Finance, s.j., son maître.

"Dieu et l'obligation morale" s'inscrit comme le 14^e titre de la collection "Studia" éditée par Desclee de Brouwer. Cette collection, dont l'origine remonte avant la dernière guerre, reproduit les recherches de philosophie et de théologie des facultés jésuites à Montréal.



Au plus fort de l'incendie, quelques centaines de curieux ont admiré le travail efficace des pompiers. (Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Une violente explosion a secoué l'est de Montréal

Treize personnes ont été blessées hier après-midi à Montréal alors qu'une explosion est survenue dans l'usine de la St. Lawrence Sugar Refineries. Aucun des blessés, — parmi lesquels se trouve un pompier, — n'est dans un état critique.

Sous la violence du choc, le toit a été arraché et trois des murs de l'immeuble ont été endommagés: l'un d'eux, à la hauteur des troisième et quatrième étages a volé en éclats et l'on a retrouvé des débris à 300 pieds de distance, et même sur la rue Notre-Dame. Un dirigeant du service municipal des incendies a déclaré que c'est par miracle que personne n'a été tué.

L'explosion est survenue peu après 1 h., au quatrième étage d'un édifice de brique: à cet endroit, sont groupés les réservoirs et les machines qui les font fonctionner. Le directeur du service des incendies, M. Armand Durette, a déclaré que l'explosion est apparemment attribuable à une accumulation de poussière

de sucre dans les étages supérieurs de l'immeuble qui a 100 pieds de haut.

A la suite de l'explosion, les flammes ont ravagé l'édifice et d'immenses nuages de fumée ont couvert la région. Plus de 100 pompiers et 15 pièces ont combattu les flammes tandis que des policiers en congé ont dû être rappelés pour aider leurs confrères à maintenir à l'écart les quelque 3.000 curieux qui assistaient au sinistre.

Au moment de l'explosion, 35 employés étaient en dehors de l'usine pour prendre leur repas du midi. Quarante autres étaient à l'intérieur de l'édifice mais aux étages inférieurs. Pendant quelques instants, 15 personnes ont été emprisonnées par les débris: elles ont toutes été rescapées rapidement.

Deux camions-remorques, qui se trouvaient à proximité de l'usine, ont été lourdement endommagés par la chute des débris. Deux hommes qui se trouvaient à l'intérieur des camions ont été rescapés par les pompiers. On ignore encore l'étendue des pertes matérielles.

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS, A LA S.S.J.B. DE QUÉBEC

C'est la "dernière chance" des Canadiens français et non celle de la Confédération canadienne

Le rapport Parent est anglo-saxon...

QUÉBEC, (DNC). — M. François-Albert Angers a soutenu, au colloque de la SSJB tenu en fin de semaine à Québec, que le rapport de la Commission Parent est un document d'esprit anglo-saxon, dépourvu de vues hautes et de principes directeurs.

"On n'a pas encore vu au Canada français, a-t-il dit, un document préparé par des esprits hautement cultivés de chez nous, des esprits que l'on peut considérer comme la fine fleur du monde de l'éducation et de la pensée, et qui se soit en même temps montré aussi anglo-saxon d'esprit, aussi dépourvu de vues hautes, de principes directeurs, aussi pragmatique dans ses démarches."

Le rôle des commissions scolaires

SAINT-ADELE — M. Arthur Tremblay, premier conseiller technique au ministère de la Jeunesse du Québec, a dit, que les commissions scolaires régionales devront, à l'avenir, tenir un rôle plus important dans l'enseignement technique.

Il a précisé que les inscriptions d'étudiants de matières (Suite à la page 14)

QUÉBEC, (DNC). — Selon M. François-Albert Angers, président de la Ligue d'action nationale, les Canadiens français ne peuvent plus se permettre d'accepter aucun compromis à l'intérieur de la Confédération. Ce n'est pas celle-ci, mais bien la nation canadienne-française, qui est à l'heure de la dernière chance.

En conclusion d'un colloque de la SSJB de Québec, qui avait pour thème: "Bilan de la Confédération canadienne... son actif, son passif, les principaux griefs des Canadiens français", M. Angers a affirmé qu'il y a des conditions à la poursuite de la collaboration des Canadiens français au sein de la Confédération qui sont plus essentielles que le bilinguisme dans le fonctionnarisme fédéral.

Deux mesures en particulier apparaissent au conférencier comme étant des conditions minimum d'abord: l'établissement d'écoles françaises et catholiques, libres ou intégrées dans le secteur public, mais sans discrimination fiscale et financière, surtout au pays où le nombre des Canadiens français le justifie; ensuite la reconnaissance effective du droit des provinces de s'administrer sans intervention financière ou dogmatique du fédéral dans tous les domaines qui relèvent de leur juridiction, selon les termes de la constitution.

Ces conditions constituent le minimum que les Canadiens français puissent exiger, mais M. Angers estime qu'il y a quelques autres conditions essentielles à poser, soit:

— Le rapatriement du droit civil au Québec, de sorte que son interprétation ne soit pas soumise en dernière analyse à une cour dont les membres sont nommés par Ottawa;

— La participation des provinces à la gestion de la Ban-

que centrale du Canada, ce qui n'entraîne pas une réduction du contrôle du fédéral sur la monnaie;

— La reconnaissance de la juridiction provinciale, au moins pour le Québec, sur les programmes de radio et de télévision;

— La création d'un mécanisme d'amendement à la constitution qui garantisse l'intangibilité des droits des Canadiens français.

M. Angers a affirmé que dans l'ensemble, les Canadiens français n'ont pas à se féliciter de la Confédération: "Ce qui nous a été cédé constitutionnellement (un gouvernement libre dans les cadres d'une souveraineté partielle), on essaya de le reprendre par le jeu institutionnel des grands partis nationaux. Bleu à Québec, rouge à Ottawa, et surtout rouge et bleu à Québec, comme à Ottawa. Constitution subtile dont l'influence est difficile à saisir mais trop réelle.

C'est elle qui choisit en définitive aussi bien nos gouvernements à Québec que nos gouvernements d'Ottawa."

Le conférencier n'a pas été tendre pour les gouvernants que le Québec a eus jusqu'à maintenant. Il les voit comme des "marionnettes réalisant en

(Suite à la page 2)

Pas d'intrusion fédérale en éducation

OTTAWA. — L'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada a fait savoir au nouveau premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, qu'elle est formellement opposée à "l'intrusion du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation".

L'Association réitére ainsi une opposition qu'elle avait d'abord fait connaître le 28 mars à l'ancien premier ministre M. John Diefenbaker, à la suite de la présentation par la Canadian School Trustees' Association d'un mémoire demandant une forme de contribution fédérale aux frais de l'éducation.

En faisant part des démarches de l'Association, le secrétaire général M. Noël Bazinet a précisé que la lettre envoyée à M. Diefenbaker avait en outre été communiquée au premier ministre Jean Lesage.

L'Association groupe plus de 7.000 commissaires d'école.

RETRAITE SPECIALE de QUATRE JOURS

du vendredi soir 17 mai au mardi midi 21

pour hommes à la

VILLA SAINT-MARTIN DE MONTREAL

Prédicateur: Père Vincent Colozza, s.j.

VILLA SAINT-MARTIN, 9451 OUEST, GOUIN, PIERREFONDS

Tél.: 684-2311

Jusqu'au 14 mai
POLYQUIN
SCULPTURES
● **GALERIE LIBRE**
2100, rue Crescent Tél. 288-6080
Ouvert tous les jours de 10h. à 6h. — Mercredi jusqu'à 10h.
Fermé le dimanche

EDITORIAL

L'aide fédérale aux municipalités

Parmi les principaux projets que le gouvernement Pearson compte soumettre à la session parlementaire qui s'ouvrira dans quelques jours, il y aurait la création d'un fonds de développement et de prêt à l'intention des municipalités.

Suivant le Financial Post du 4 mai, le fonds projeté aurait pour but de fournir aux municipalités, à des taux d'intérêt réduits, des sommes destinées à des projets de développement dans des domaines relevant de la juridiction municipale: voies de communication, transport urbain, écoles, parcs, hôpitaux.

Cette idée n'est pas nouvelle. Elle fut constamment ramenée sur le tapis lors de la dernière campagne électorale. Il reste à l'examiner à la lumière d'une conception rigoureuse du fédéralisme canadien.

Une première considération saute aux yeux. Toute mesure visant à accroître, directement ou indirectement, les revenus des municipalités peut contribuer à un redressement bienfaisant dans la répartition des revenus publics entre les trois niveaux de gouvernement.

Au cours du dernier quart de siècle, le gouvernement fédéral a tendu à s'approprier une part de plus en plus large des revenus. Les gouvernements municipaux, en retour, ceux qui ont le plus faiblement bénéficié de l'accroissement général des revenus.

En 1954, les municipalités retiraient en revenus de toutes sortes, \$27.66 par tête, contre \$12.53 pour les provinces et \$26.16 pour le fédéral.

En 1952, le revenu des municipalités était de \$46.46 par tête, contre \$67.49 pour les provinces et \$270.66 pour le fédéral. La part d'Ottawa s'était accrue, en somme, de plus de dix fois. Celle des municipalités n'avait même pas doublé.

Ce décalage fantastique explique que les municipalités aient accumulé des retards de toute sorte dans l'aménagement des services nécessaires à des collectivités urbaines modernes. Les retards de Montréal, en particulier, sont largement attribuables à la faiblesse relative de ses revenus.

Le Financial Post estime que la création d'un fonds de prêts aux municipalités permettrait peut-être de doubler, dès l'an prochain, le total des sommes consacrées par les municipalités à des programmes de travaux publics.

Au lieu des quelque \$250 millions qu'elles consacrent présentement à des travaux de développement, c'est un demi-milliard que les municipalités pourraient affecter désormais à leurs dépenses capitales annuelles.

Les effets d'un tel accroissement des dépenses municipales sur la santé de l'économie ne tarderaient pas à se faire sentir. Des projets comme la création de services modernes de transport, l'élimination des taudis et la construction d'habitations à prix modique, l'aménagement des parcs et de services publics de loisirs, la construction d'édifices publics modernes, contribueraient puissamment à créer de nouveaux emplois, à stimuler

l'entreprise privée, à activer le commerce local.

C'est pourquoi trois ou quatre fois quatre partis fédéraux avaient inscrit à leur programme la création sous une forme ou sous une autre d'un service fédéral d'aide aux municipalités. Ils y voyaient l'un des principaux moyens, pour le gouvernement fédéral, d'aider à remettre du dynamisme dans l'économie canadienne.

La création d'un organisme fédéral permanent d'aide aux municipalités soulève cependant un grave problème constitutionnel.

D'après la constitution canadienne, l'activité des municipalités relève de la juridiction exclusive des provinces (art. 92, par. 7). C'est donc normalement aux provinces, non à Ottawa, que les municipalités devraient pouvoir s'adresser pour une aide comme celle que leur offrira bientôt le fédéral.

Mais un tel recours est impossible dans l'état actuel de la répartition des impôts entre les trois niveaux de gouvernement. Le fédéral continue, malgré tout, de retirer à lui seul plus des trois quarts de chaque dollar versé en taxes par les contribuables canadiens. C'est ainsi qu'il a progressivement pu inscrire à son cahier de dépenses, depuis 25 ans, des déboursés dont une forte partie révélerait normalement de la juridiction des provinces.

En s'engageant de manière permanente dans l'aide aux municipalités, Ottawa rendra dans l'immédiat un précieux service à l'économie canadienne, mais créerait en même temps une difficulté de plus sur la route d'une véritable réconciliation fédérale-provinciale en matière fiscale.

Si les libéraux tiennent leur promesse, le projet de loi qui sera soumis au Parlement comportera sans doute une clause stipulant qu'aucun projet de développement soumis par les municipalités ne bénéficiera d'une aide fédérale avant d'avoir reçu l'approbation du gouvernement provincial intéressé.

Cette clause ne sera, en vérité, qu'une pilule visant à engourdir le mal sans l'attaquer à la racine du problème.

La solution de fond, ce serait celle qui rendrait aux provinces les revenus dont elles ont besoin pour s'acquitter des devoirs que leur confère la constitution.

Nous nous trouvons ainsi de nouveau aux prises avec un vieux dilemme que les vingt dernières années ont rendu trop familier.

Nous semblons, sous prétexte d'autonomie, nous opposer à des mesures que le reste du pays accepterait d'emblée au nom du progrès économique et social.

En réalité ce n'est pas au progrès que nous nous opposons. Mais à une conception monolithique du progrès, dont l'aboutissement ultime — à défaut d'une résistance sérieuse — serait la mort à petit feu du véritable fédéralisme dans ce pays.

Claude RYAN

Ottawa et les emprunts provinciaux

Le mémoire présenté par le gouvernement du Québec à la Commission Porter souligne un point névralgique du fédéralisme canadien: le désavantage ou se trouvent les Etats provinciaux quant à leurs emprunts. Les pouvoirs du gouvernement central sur la monnaie et le régime bancaire lui assurent des moyens de financement plus favorables, et Québec demande des réformes qui rétabliraient l'équilibre.

Le privilège le plus important dont jouit Ottawa à ce point de vue, c'est que la Banque du Canada relève du gouvernement central; cette institution a pour tâche d'émettre la monnaie et de contrôler le crédit, mais elle est aussi chargée d'administrer la dette publique du Canada, c'est-à-dire du gouvernement central et son influence dans la vie économique du pays lui permet des conditions d'emprunt dont ne jouissent pas les provinces.

De plus, les banques à chartre sont obligées de détenir des bons du trésor fédéral comme partie de leur actif liquide. Par conséquent, les obligations fédérales reçoivent la préférence des institutions bancaires au détriment des obligations provinciales. Les banques font même une différence dans le taux d'intérêt sur les emprunts à court terme, celui qu'elles imposent aux provinces étant moins souple que le taux des prêts fédéraux qui suit les fluctuations courantes.

Deux souverainetés Les réformes que réclame Québec visent à combler le fossé qui existe, sous ce rapport, entre les deux paliers d'Etat qui sont souverains dans leurs domaines respectifs au sein de la Confédération canadienne. En principe, c'est tout à fait logique d'exiger que la Banque du Canada procure les mêmes avantages aux emprunts provinciaux qu'à ceux d'Ottawa, ou que les obligations provinciales puissent faire partie de l'actif liquide que les banques doivent maintenir. En effet, pourquoi le système monétaire qui fait le

BLOCS NOTES

prestige de la Banque du Canada, ne serait-il pas au service des deux paliers de gouvernement du régime fédéral?

Toutefois, cela comporte des difficultés, car la politique monétaire du Canada est unifiée, tandis que les dettes des Etats provinciaux relèvent de gouvernements distincts. Il doit tout de même être possible de trouver des formules de compromis qui assurent aux provinces une bonne partie au moins des conditions dont profite Ottawa.

Les différences de taux sur ces dettes importantes représentent déjà des charges plus lourdes pour les contribuables; et comme les provinces devront effectuer au cours des prochaines années des emprunts plus lourds que par le passé, le fardeau risque de devenir d'autant plus accablant.

A première vue, ce grief n'est pas marginal par comparaison à d'autres conflits de notre fédéralisme, mais il va pourtant au cœur du problème. Car la surtaxe que représentent des taux d'intérêt plus élevés, même si elle peut sembler légère en soi, tend à dévaloriser d'autant la souveraineté provinciale qui devient financièrement subordonnée à celle d'Ottawa.

Si Ottawa jouit d'une plus grande liberté financière, et profite de conditions d'emprunt moins onéreuses, ce facteur tend à la longue à miner l'autonomie provinciale. Prenons un exemple concret: les obligations d'épargne; Ottawa peut les accueillir de façon illimitée car ses moyens de remboursement à demande sont



Toutes ces ogives me replongent dans le coeur du problème

Les bombardiers nucléaires britanniques offerts à l'O.T.A.N.

Par Jean PLANCHAIS

LONDRES — Le maréchal de l'air Sir Kenneth Cross, K.C.B., C.B.E., D.S.O., D.F.C., commandant en chef du Bomber Command de la Royal Air Force, regardait sa montre-bracelet. Il s'était écoulé deux minutes quinze secondes entre le moment où la voix du contrôleur installé au quartier général à High Wycombe avait donné par haut-parleur l'ordre de décollage aux quatre bombardiers Vulcan de Cottesmore (Rutland) et celui où les deux premiers appareils avaient quitté le sol, dans une trainée de fumée grise. Le "temps" n'était pas des meilleurs: la moyenne était l'an dernier d'une minute cinquante-neuf secondes.

Du moins, la dizaine de journalistes continuent à assister à l'expérience suraiguë d'une idée assez flatteuse du magnétique instrument que la Grande-Bretagne s'approprie à mettre à la disposition de l'O.T.A.N., dans le cadre de la force nucléaire multinationale prévue par les accords de Nassau.

Le Bomber Command et les services officiels britanniques avaient pleinement "joué le jeu". Les bombardiers alignés sur la piste étaient livrés, au moins apparemment, à l'indiscrétion de journalistes spécialisés, auxquels les postes de pilotage étaient ouverts. Sous un Vulcan, la fusée air-sol Blue Steel — ou sa maquette volante — allongée sur son fuselage gris offert au mitraillage des appareils photographiques. Un exposé fort précis des buts, des moyens et de l'implantation de l'aviation nucléaire stratégique britannique avait été présenté auparavant par le commandant en chef lui-même.

Le Bomber Command s'est vu confier ses missions en 1956: c'est un instrument de représailles nucléaires. En 1958, une "déclaration sur la défense" précisait que l'ennemi ne serait dissuadé d'attaquer que si l'on savait qu'il ne pourrait pas, d'entre-deux, détruire les bombardiers au sol. Enfin, en 1962, un troisième texte officiel soulignait la nécessité de travailler à la prévention d'une guerre nucléaire plutôt qu'à celle d'une longue guerre conventionnelle.

Quant à la portée des avions, elle est à peu près identique à celle des missiles Thor, 2,780 kilomètres au maximum. C'est largement suffisant pour atteindre l'essentiel des centres urbains ou industriels soviétiques. A condition, bien entendu, que le Bomber Command ne soit pas, comme certains l'affirment, une arme "dépassée".

De Chypre à Singapour En pratique le Bomber Command n'est pas uniquement une force nucléaire. Il est, en effet, chargé également de renforcer la R.A.F. comme unité de bombardement classique tout au long de la route autro-impériale, qui va de Londres à Singapour, en passant par Chypre et Aden.

Les bombardiers V sont intervenus à Suez en 1956, ils ont été en alerte en 1958 pour l'affaire de Jordanie, en 1960 pour celle du Laos, en juin et en décembre 1961 à Koweït, en janvier 1963 lors de la tentative révolutionnaire de la sultanie de Brunei.

Sir Kenneth Cross a sous ses ordres quatre types d'unités. Les bombardiers moyens à réaction Vulcan et Victor, armés, le cas échéant, de bombes thermonucléaires de fabrication britannique, et jusqu'à présent sous le commandement strictement national, constituent la "force de frappe" elle-même.

Viennent ensuite les Valiant à la disposition du commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur) pour les missions tactiques; ils sont relativement peu nombreux, et l'on en juge par les effectifs qui leur sont affectés: 1,500 hommes. Des Victor, des Valiant et des bombardiers légers Canberra, forment un troisième groupe chargé des reconnaissances aériennes: 1,932 hommes. Enfin, au moins pour quelques mois encore, la R.A.F. fournit la moitié du personnel (3,762 hommes) des soixante missiles américains à moyenne portée (I.R.B.M.), Thor, installés sur le sol anglais et qui seront retirés à partir de cette année.

Avec les effectifs de ravitaillement et d'entretien, le Bomber Command compte au total 23,216 hommes. La force de dissuasion anglaise représente 9 millions jous pour l'enseignement.

Le gouvernement Leasing a refusé de présenter un mémoire à la Commission Carter, qui enquête sur la fiscalité canadienne, parce qu'il estime que cette commission nommée par Ottawa envahit un domaine de juridiction mixte. Toutefois, si le domaine confié à la Commission Porter paraît relever davantage de la juridiction centrale, il s'agit en dernière analyse du conflit qui oppose Ottawa aux provinces, et qu'il faudra résoudre par des formes constitutionnelles.

P. 5.

lettres au DEVOIR

Mise au point du maire de Pointe-aux-Trembles sur un récent incendie

M. André Plante, Président, "La Fédération des pompiers du Québec", 1474 rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

Avant pris connaissance des comptes rendus de la conférence que vous avez présentée au Cercle Richelieu - Montréal, je me vois dans l'obligation de vous transmettre certains détails sur l'incendie du Centre d'achats St-Georges, car il est évident que vous ne possédez pas tous les renseignements sur cet incident que vous avez commenté. Naturellement, si vous désirez un rapport de notre directeur des incendies, ce sera avec grand plaisir que nous vous ferons parvenir ce document.

Ce sinistre a débuté à 11h.50 le 23 mars 1962 et l'alerte nous a été transmise par téléphone, à midi exactement, nos pompiers avaient complété l'installation de leurs boyaux et pour plus de précision, ils en ont utilisé 6,000 pieds. A midi et quinze minutes, les pompiers de Montréal-Est arrivaient sur les lieux du feu, ayant accompagné nos appareils et suivant de "très près" le progrès des flammes, j'ai personnellement fait appel à Monsieur le directeur Durette de la division des incendies de la ville de Montréal et cette brigade se joignait à nous exactement à une heure et quinze p.m. Tout ceci pour démontrer que votre déclaration que les pompiers de Montréal avaient été appelés quatre ou cinq heures après le début de l'incendie est erronée. Tout en passant nous avons utilisé trois unités de la ville de Montréal au coût de \$11,539.56, dimanche, acquitté par le mandat numéro 10202.

en date du 31 octobre 1962.

Je dois remercier au nom de toute la population de Pointe-aux-Trembles, la cité de Montréal-Est, les compagnies Imperial Oil et Shell Oil qui nous ont fourni leur équipement sans charge. Il vous paraît, Monsieur le président, d'apprendre que ma demande d'acceptation de la cité de Pointe-aux-Trembles au sein du Conseil de l'aide mutuelle a été acceptée, en date du 29 mai 1962 et que dorénavant, il existera une collaboration des plus étroites entre notre municipalité, la ville de Montréal-Est, Ville d'Anjou, les compagnies British American Oil, Canadian Petrofina, Imperial Oil, Shawinigan Chemicals, Shell Oil, Texaco Canada Ltee et Union Carbide of Canada Ltd, qui sont tous membres de cette association.

Je m'objecte catégoriquement à votre insinuation que la crainte de "l'ANNEXION" motive le manque de la part des municipalités autonomes de faire appel aux pompiers de Montréal, car votre déclaration se base sur un reportage inexact d'un incendie dans notre municipalité. Il est grand temps que certains personnages qui semblent souffrir d'"ANNEXITE", cessent de faire circuler des déclarations basées sur des exagérations. Croyez-moi, que lorsque je serai convaincu des bienfaits de l'annexion, je me ferai un devoir d'en aviser la population.

J'espère que cette mise au point portera fruit, et je vous prie monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Louis-Philippe St-Pierre, Maire, Cité de la Pointe-aux-Trembles

Ami du DEVOIR et de "L'ACTION"

Quoique avec un peu d'hésitation, je vous mets sous pli mon chèque couvrant le renouvellement de mon abonnement.

Je dois en effet vous dire que j'ai été bien prêt, après avoir lu l'édition de M. Laurendeau sur la campagne de souscription menée ici à Québec par "Les Compagnons de l'Action", dont je suis, d'abandonner mon abonnement à votre journal.

Non pas que je désapprouve la saine critique que doivent

"Nous fondons de grands espoirs sur la session plénière de l'O.T.A.N. qui se tiendra en mai à Ottawa" et "Le Devoir" ne s'agit pas de l'acceptation de la Grande-Bretagne se veut, semble-t-il, dans la position du parrain qui donne des étrennes et se refuse avec un sourire à en proposer l'emploi. Un cadeau est un cadeau...

(1) Par contre-mesure électronique, on entend le brouillage des radars d'alerte soviétique, qui des communications des centres de contrôle au sol, avec celui des radars d'alerte soviétique, l'utilisation d'un système d'alerte à l'arrière sur les bombardiers, etc.

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde")

continuer de se faire nos journaux d'opinion tels Le Devoir et l'Action, mais j'ai trouvé fort désagréable que M. Laurendeau choisisse le moment du lancement de notre campagne pour exprimer les opinions qu'il a livrées.

Je ne sais pas que l'Action ait jamais fait autre chose que d'encourager fortement toutes les campagnes des "Amis du Devoir", et s'il lui est arrivé de différer d'opinion avec votre journal, il ne l'a certes jamais fait en une occasion aussi préjudiciable que celle choisie par M. Laurendeau.

Pour bien établir toutefois que je répugne à ces méthodes aussi enfantines que le désabonnement, je vous prie d'accepter mon paiement, en joint, espérant que Le Devoir saura de son côté faire preuve d'un peu plus de grandeur d'esprit à l'endroit de son confrère de Québec.

Louis BAILLARGEON, notaire.

La Bible vous parle

Confiez les oeuvres à Dieu, et ses projets se réaliseront. (Prov. 16, 3).

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

L'héritier spirituel de Gandhi voudrait que l'Inde négocie avec la Chine

Par Jean WETZ

NEW DELHI. — L'automne dernier, quelques semaines après l'agression chinoise, M. Nehru s'était rendu dans un petit village du Bengale pour y "consulter" l'acharya Vinoba Bhave, l'héritier spirituel de Gandhi, qui poursuit depuis douze ans déjà, à travers toutes les provinces indiennes, son pèlerinage pour convaincre les propriétaires de donner volontairement leurs terres aux paysans. A ce moment-là rien n'avait transpiré de la conversation de ces deux hommes qui, après avoir été tous deux inspirés par le Mahatma, ont suivi des voies différentes.

La semaine dernière un silence presque aussi lourd a entouré la célébration de l'anniversaire du mouvement bhodan créé par Vinoba Bhave.

Cette attitude, pour le moins surprenante dans un pays qui se réclame — de moins en moins il est vrai — du ghandisme, s'explique peut-être si l'on tient compte des vues sur le problème chinois défendues aujourd'hui en public par celui que la plupart des Indiens n'hésitent pas à considérer comme un saint.

Vinoba Bhave, dont l'appel a été presque complètement étouffé par la presse, déclare en effet que le gouvernement devrait "saisir la moindre occasion pour aller au-devant des Chinois et pour avoir des conversations avec eux". C'est évidemment la position très compatible avec celle de M. Nehru qui continue de réclamer l'acceptation totale (par la Chine) des propositions de Colombo avant d'envisager une rencontre quelconque entre les représentants de Delhi et ceux de Pékin. Bhave a même des mots très durs envers ceux "qui n'ont pas assez confiance en eux-mêmes et qui posent des conditions" avant de vouloir rencontrer l'adversaire autour d'une table.

Il est vrai que même parmi ceux qui s'inclinent devant "la grandeur spirituelle" de Bhave, tous ne parviennent pas à partager son interprétation des péripéties du conflit sino-indien. Selon lui, en effet, le cessez-le-feu unilatéral et le retrait partiel des troupes chinoises représenteraient une victoire de la "conscience mondiale" et démontreraient que "les hommes ne comptent plus sur la violence". Autrement, ajoute Bhave, rien n'aurait été plus facile pour les Chinois que d'occuper Tezpur et peut-être l'ensemble de l'Assam. Le sage reconnaît certes que l'on puisse avoir des doutes sur la sincérité chinoise. Mais, répond-il, dans ce cas il convient plus

LE DEVOIR

Fais ce que tu dois

FONDATEUR: HENRI BOURASSA (10 janvier, 1910)

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Claude RYAN.

TRESORIER: ARTHUR LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. La Canadian Press est seule autorisée à "emprunter" à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an) \$15.00; Edition hebdomadaire (un an) \$5.00; Edition mensuelle (un an) \$2.00. Les abonnements en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Deux équipes sont de nouveau à l'assaut du redoutable Everest

KHATMANDOU, Népal. — Deux Américains et environ 12 sherpas ont quitté le camp de base lundi dans le but d'escalader le mont Everest par le flanc occidental par où personne n'a jamais réussi à atteindre le sommet du plus haut pic au monde dont l'altitude est de 29,028 pieds.

En annonçant cette nouvelle, un porte-parole de l'expédition a déclaré qu'une seconde tentative était faite en même temps d'atteindre le sommet de l'Everest par la route traditionnelle du col du sud que la première équipe américaine avait empruntée pour arriver au sommet mercredi dernier.

On projette, cette fois-ci, que les deux équipes, empruntant des voies différentes, se rejoignent au sommet de l'Everest.

Le porte-parole de l'expédition a révélé les détails suivants sur l'ascension de mercredi dernier:

L'équipe de deux hommes est demeurée au sommet durant une demi-heure.

La température aux grands vents se maintenait à environ 30 degrés sous zéro.

Les deux alpinistes pouvaient voir dans toutes les directions autour d'eux sauf à

l'est où la visibilité était mauvaise à cause des nuages.

Dans leur solitude et ce décor imposant et presque terrifiant, les deux hommes pouvaient voir de face le Thibet occupé par les Chinois communistes.

Enfin, ils apercevaient très bien le glacier Rongbuk et le monastère Rongbuk situé au Thibet.

Dans un message radiophonique, dimanche, M. Norman Dyhrenfurth a déclaré qu'il avait décidé de ne pas révéler les noms des sherpas qui ont atteint le sommet de l'Everest mercredi.

On ignore les raisons du retard apporté à faire connaître les noms des héros, mais les observateurs croient que les alpinistes se proposent de partager la gloire d'avoir conquis le redoutable Everest lorsqu'ils auront terminé toutes leurs ascensions.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

ASILE POLITIQUE

BERLIN. — L'agence de presse de l'Allemagne de l'Est, ADN, annonçait lundi qu'un officier de l'armée américaine avait réclamé l'asile politique à Eisenach, en Allemagne de l'Est, samedi. La même agence a ajouté qu'un sergent américain du nom de Benjamin Cain, avait fait de même vendredi. L'officier américain a été identifié comme étant le capitaine de cavalerie Alfred Svenson. Un porte-parole du quartier général de l'armée américaine stationnée à Eisenach, a déclaré qu'une "enquête formelle" avait été entreprise mais qu'il n'était pas en mesure de confirmer, que Svenson était porté disparu.

SCHROEDER A OTTAWA

BONN. — Le ministre allemand des Affaires étrangères, M. Gerhard Schröder, participera à la conférence ministérielle de l'Alliance atlantique, à la fin du mois. Le ministre des Affaires étrangères de Bonn a précisé que M. Schröder arrivera à Ottawa le 19 mai.

SURPOPULATION

HARRIMAN (New York). — Le sous-secrétaire d'Etat adjoint, chargé des organismes internationaux, a déclaré au cours d'un colloque sur la surpopulation que les Etats-Unis sont en mesure d'aider indirectement d'autres pays en matière de planning familial. "Bien que le gouvernement américain n'entende pas proposer une politique précise en matière de planning familial à d'autres pays, nous pouvons aider d'autres pays, sur demande, à trouver des sources de renseignements et d'assistance en vue d'adresser aux problèmes de surpopulation".

LES CATHOLIQUES DU MISSOURI

JEFFERSON CITY. — La décision prise par certains parents catholiques de retirer leurs enfants des écoles catholiques et de les envoyer dans les écoles publiques menace de faire bouillir de colère dans le Missouri. Les parents agissent ainsi parce que l'Etat refuse de transporter à ses frais les enfants catholiques dans les écoles séparées comme il le fait pour les élèves des écoles publiques. Dans la région de Saint-Louis, les parents ont dit qu'ils fermeront leurs écoles séparées l'automne prochain et enverront leurs enfants aux écoles publiques. Les catholiques, qui paient pour le maintien de leurs propres écoles, avaient demandé à l'Etat de payer le coût du transport des élèves. L'Etat a refusé de passer une loi à cet effet mardi dernier.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PARIS. — La police de la route française a distribué dimanche à des "automobilistes modèles" des "cinquante vieilles pièces de monnaie en or" ainsi que des billets de loterie d'une valeur de plus de \$1,000. Cette initiative s'est déroulée dans le cadre d'une campagne de sécurité routière d'une journée organisée d'un bout à l'autre de la France.

CASTRO A VOLGOGRAD

MOSCOU. — Le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, poursuit sa tournée en Union soviétique. Hier, il s'est rendu à Volgograd autrefois Stalingrad. L'agence de presse officielle Tass souligne qu'une délégation communiste comprenant entre autres le ministre des Affaires extérieures, M. Andreï Gromyko, le ministre de la Défense, le général Malinovsky et M. Mikhaïl Suslov un secrétaire du comité central du parti communiste, a accompagné le chef cubain à l'aéroport.

TORÉADOR, EN GARDE!

TIJUANA, Mexique. — Une foule en fête de 10,000 personnes, réunies dans l'arène de taureaux de Tijuana, a été violemment secouée d'horreur, dimanche, quand un taureau a foncé par surprise sur un matador. Le taureau noir de 900 livres a soulevé par les jambes Victor Huerta. Puis il lui a enfoncé une corne dans la figure. Le matador Huerta était en train de placer sa cape sur ses épaules au moment de l'attaque du taureau. Il a été transporté au sanatorium de Tijuana. On rapporte que son état est grave. Un matador portugais, rencontrant tôt après, le même taureau, l'a tué.

L'AFFAIRE WYNNE A MOSCOU

MOSCOU. — Le procès de l'homme d'affaires britannique Greville Wynne est commencé. Il est accusé d'espionnage. L'homme d'affaires anglais de 42 ans, a passé 186 jours en prison. Son procès s'installe dans la salle des sessions de la Cour suprême de Russie. Un travailleur russe, Oleg Penkovsky, 43 ans, comparait avec lui devant le même tribunal. Wynne a conféré avec son avocat dans sa cellule, lundi. Mme Wynne, une jolie femme de 42 ans, est arrivée à Moscou dimanche, et elle a eu des entretiens avec l'ambassadeur anglais, sir Humphrey Trevelyan.

Les Russes sauraient où se trouve le cadavre de Hitler

PARIS. — Cornelius Ryan, l'auteur de "The Longest Day" ("Le jour le plus long"), dit que les Russes ont découvert et identifié le cadavre d'Adolf Hitler dans l'abri du fœhrer, à Berlin, dans les derniers jours de la dernière Grande Guerre.

Les Russes ont disposé secrètement du corps d'Hitler, a déclaré hier l'écrivain. "Où et comment? C'est ce que Ryan dira dans son prochain ouvrage".

Ryan est arrivé à Paris de Moscou où il a fait des recherches sur la chute de Berlin en vue de son prochain livre qui s'intitule: "The Last Battle" ("Le dernier combat").

Il dit que les Russes avaient été très coopératifs et qu'ils avaient admis officiellement, pour la première fois, qu'ils savaient qu'Hitler s'était suicidé.

"Le gouvernement soviétique considère officiellement qu'Hitler est mort", dit-il. Ryan ajoute qu'Hitler s'est tiré une balle dans la tête par la bouche après avoir épousé Eva Braun, son amie intime de longue date.

Ryan a obtenu plusieurs renseignements du maréchal soviétique Vassily Choukov, qui était colonel-général dans l'Armée rouge en 1945.

Le Pathet Lao menace d'engager le combat avec plus de violence

VIENTIANE. — Le Pathet Lao a menacé hier de relancer des combats avec plus de violence, au Laos, à moins que les armées de droite ne se retirent de son territoire. Un message radiophonique émanant du Pathet Lao a dit que les troupes du général Phoumi Nosovan doivent être retirées sans délai des "zones libérées".

La tension nouvelle qui s'est produite au Laos à la suite d'une attaque par le Pathet Lao contre deux hélicoptères d'une mission de paix, menace de provoquer la démission du chef neutraliste Souvanna Phouma.

La démission du prince Phouma, actuellement, jettera le Laos dans la guerre civile certaine.

Souvanna Phouma a déclaré aujourd'hui que la possibilité d'assurer la paix au Laos est très mince.

"Je n'ai confiance en personne, a-t-il ajouté, pas même au Pathet Lao. Il est arrivé trop souvent que des promesses qui m'avaient été faites n'aient pas été tenues".

Pessimisme

Déclarant qu'il y a peu de chance que la paix soit sauvegardée au Laos, le premier ministre de ce pays, le prince Souvanna Phouma, a fait savoir qu'il a peu de confiance dans le Pathet Lao, faction pro-communiste faisant partie du gouvernement de coalition qu'il dirige.

Souvanna Phouma est revenu découragé des entretiens pour une trêve avec son demi-frère le prince Souphanou-ving, chef du Pathet-Lao. La faction pro-communiste ne s'est pas contentée de présenter une liste importante de requêtes, ses hommes ont abattu deux hélicoptères de la commission internationale de contrôle dans la plaine des Jarres, endroit choisi pour les négociations.

La commission internationale est formée du Canada, de l'Inde et de la Pologne.

Pourparlers

Les pourparlers ont débuté le 14 avril; ils ont pour but de mettre fin aux combats que se livrent les forces neutralistes fidèles au premier ministre et les guerilleros du Pathet-Lao.

Ces deux factions avaient conclu une alliance contre les forces de droite durant la guerre civile à laquelle les accords de Genève ont mis fin théoriquement en juin dernier.

Néanmoins, le général neutraliste Kong Le fut attaqué dans la plaine des Jarres en mars dernier. Il a affirmé que le Pathet-Lao veut l'évincer du nord du Laos.

Souvanna Phouma a fait savoir qu'il étudie actuellement les propositions faites par le Pathet-Lao la semaine dernière à Khang Khay. Ces derniers

Victoire de Michel Debré à la Réunion

PARIS. — L'ancien premier ministre de France, M. Michel Debré, a remporté une éclatante victoire dimanche dans une élection complémentaire spéciale dans l'île de la Réunion, située dans le milieu de l'océan Indien.

M. Debré, ardent partisan du général de Gaulle, doit devenir le leader de la majorité gaulliste à l'Assemblée nationale. De Gaulle avait retardé le choix de son leader du gouvernement, la semaine dernière, attendant le résultat de l'élection dans l'île de la Réunion.

Les résultats de 52 bureaux de scrutin sur 57 donnent à Debré 27,632 voix alors que son adversaire Paul Vergès, communiste, n'en avait obtenu que 6,863.

Dans une autre élection complémentaire, celle-ci dans l'une des banlieues "rouges" de Paris, Mme Claude Vaillant-Couturier, candidate communiste, a défait le candidat gaulliste, remportant 57,7 pour cent du total des votes.

mé des doutes sur l'efficacité du présent équilibre mondial produit par la terreur. "C'est une paix bien précaire, a-t-il commenté, que celle qui produit la terreur".

La visite de Nasser en Algérie, assombrie par un double deuil

ALGER. — La mort du ministre des affaires étrangères de l'Algérie ainsi que la pire tragédie des temps modernes dans le Nil attristaient, hier, la population algérienne qui avait fait la veille, un accueil vraiment triomphal au président Nasser.

Nasser retourne au Caire demain

ALGER. — Le ministre de l'Information d'Algérie a annoncé hier soir que le président Nasser interrompra sa visite en Algérie et retournera au Caire demain. Le bref communiqué du ministère ne donne pas la raison de ce changement au programme de Nasser qui devait demeurer en Algérie jusqu'à dimanche. Le communiqué dit que Nasser retournera en Algérie au mois d'août pour une autre visite officielle. On est généralement d'avis que Nasser a modifié ses projets de visite immédiate par suite de la mort de Mohammed Khemisti.

ZONE NEUTRE U.R.S.S.-E.U.

MILWAUKEE. — Harold E. Stassen, qui a agi comme aide spécial auprès du président Eisenhower dans les négociations pour le désarmement, a suggéré que la Russie et les Etats-Unis établissent une petite zone neutre en Alaska et en Sibirie comme premier pas en vue d'un contrôle des armements. M. Stassen a dit que dans cette zone où les territoires russe et américain sont le plus rapprochés, il ne serait pas permis d'installer des armements nucléaires.

Ben-Gourion: la fédération arabe veut annihiler l'Etat d'Israël

JERUSALEM. — Le premier ministre David Ben-Gourion a accusé hier la nouvelle Fédération Arabe unie de vouloir annihiler Israël.

Participant au Knesset (Parlement) au débat sur la politique étrangère, Ben-Gourion a donné l'avertissement que les Russes et les Tchéques continuaient d'expédier des armes en Egypte et que des techniciens russes et allemands "amélioraient" l'entraînement des troupes égyptiennes et la qualité de leurs armes.

Ben-Gourion dit que le principal but de la nouvelle fédération est de "libérer" la Palestine, ce qui veut dire, a-t-il dit le premier ministre, l'annihilation de l'Etat d'Israël.

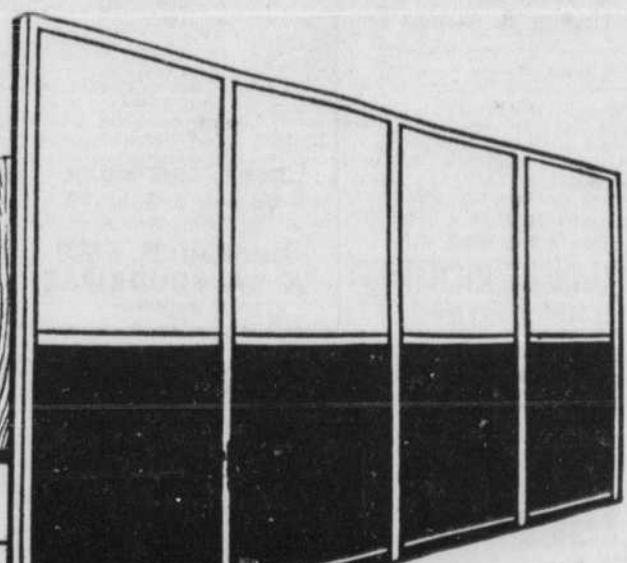
MANUFACTURIERS DES CLOISONS JUPITER

CLOISONS MOBILES EN ALUMINIUM



POUR BUREAUX ET MAGASINS

Les cloisons JUPITER doivent leurs qualités exceptionnelles à la critique des architectes, ingénieurs et constructeurs les plus expérimentés



CRÉATION DÉCORATION RÉNOVATION

Gradué des Beaux-Arts

M. BÉLANGER L.T.E.E.

5655 CHRISTOPHE-COLOMB - MONTRÉAL

TÉL. 274-7759

À PEU de FRAIS

FINANCEMENT

DE VOTRE AUTO

À VOTRE PORTÉE

Retenez ces POINTS IMPORTANTS

- Vous traitez argent en main avec le vendeur de votre choix;
- Protection d'une assurance-vie;
- Paiements mensuels peu élevés;
- Pour autos neuves ou usagées.

BANQUE DE MONTRÉAL

Trouvez d'abord l'auto de votre choix — puis discutez du plan familial de finance à la succursale voisine de la BANQUE DE MONTRÉAL.



Plan de Financement Familial

Il y a 82 SUCCURSALES de la B de M pour vous servir dans le district de MONTRÉAL.

L'univers féminin

Le message de la Voix des Femmes du Canada à Jean XXIII

Le pape a reçu un pèlerinage de soixante femmes qui travaillaient pour la paix et leur a donné sa bénédiction et son encouragement. Une trentaine de femmes venaient des États-Unis. Mme Thérèse Casgrain, de Montréal, représentait la Voix des femmes du Canada et les autres venaient de tous les pays d'Europe et d'ailleurs loin que la Chine et le Japon.

Après l'audience publique, Mme Casgrain a été présentée à Sa Sainteté par un attaché du Vatican et lui a remis un message de la VDF-Canada. Le message exprimait "gratitude et admiration" pour les directives éclairées du pape sur les problèmes auxquels fait face notre monde contemporain et a déclaré que les femmes "sont déterminées à intensifier leurs efforts" vers les buts pour lesquels "le grand spirituel de l'humanité a plaidé".

Après leur séjour à Rome le groupe est allé à Genève où il a donné un message aux délégués américains et russes à la Conférence du désarmement reflétant l'inquiétude causée par le manque de progrès au cours des négociations.

Le message demande un arrêt immédiat de la dissémination des armes nucléaires.

Très Saint-Père,

C'est de tout cœur que la Voix des femmes du Canada, que je représente ici, se joint à nos sœurs venues de différents points du monde; avec elles, elle désire vous exprimer sa gratitude et son admiration pour le rôle prestigieux que vous assumez en faveur de la paix, et place son espoir en vos directives éclairées pour le monde de demain.

La "Voix des femmes" a été fondée il y a près de trois ans, au Canada. Elle réunit dans ses rangs, sans distinction de parti, de couleur ou de religion, les femmes qui s'occupent de ses buts. Elle croit au rôle de la femme dans la vie publique et considère qu'il est grand temps qu'elle assume ses responsabilités à l'égard de la famille humaine.

Permettez-nous d'exposer ici, respectueusement, les buts de notre mouvement:

Unir les femmes préoccupées par l'avenir du monde. Aider à promouvoir, entre les nations, un respect et une coopération mutuels, essentiels à des négociations pacifiques entre des puissances d'idéologies différentes.

Coopérer avec d'autres groupements ayant des buts et des programmes semblables.

S'élever contre la guerre ou menace de guerre en tant que moyen décisif d'imposer son pouvoir.

Faire appel à tous les dirigeants nationaux pour développer en commun des méthodes de négociation sur les problèmes touchant leur sécurité nationale et la paix mondiale.

Faire appel à tous les dirigeants nationaux pour faire disparaître toutes les causes de guerre par une action commune tendant à l'amélioration des conditions économiques et sociales de l'humanité.

Fournir aux femmes un moyen d'exercer leurs responsabilités envers la grande famille humaine.

Le voyage pour vous porter ce message était déjà décidé et organisé lorsque nous est parvenue la nouvelle de votre encyclique, *Pacem in terris*.

Comment vous exprimer la joie que nous avons ressentie?

Les catholiques, dont je suis, sont profondément heureux de voir clairement définie et proclamée l'attitude de l'Eglise face aux problèmes du désarmement, de la paix, et du monde contemporain.

Mais vous avez écrit cette encyclique non seulement en tant que Vicaire du Christ, mais aussi comme l'interprète de cette profonde aspiration commune à tous les hommes de bonne volonté: celle de voir régner dans le monde une véritable paix.

Très Saint-Père, les membres de la Voix des femmes, à quelque croyance qu'elles appartiennent, vous expriment, permettez-nous cette fierté légitime, leur joie d'avoir commencé il y a trois ans à travailler dans le sens qu'indiquait aujourd'hui le plus grand chef spirituel de l'humanité. Elles veulent vous dire leur détermination de redoubler d'efforts à la tâche. Elles préparent en ce moment un voyage de paix de collaboration, qui doit les conduire dans des pays d'idéologies différentes pour y promouvoir la compréhension mutuelle. De plus, elles continuent leur travail en vue d'une année de coopération internationale, dont le principe a été accepté par l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa dernière session.

Très Saint-Père, nous vous conjurons tout humblement de continuer d'éclairer, par vos directives lucides et courageuses, les femmes de bonne volonté que nous essayons d'être.

Thérèse F. Casgrain
La Voix des femmes — Canada



La mère canadienne de l'année est accueillie dans la capitale

Mme Winifred Gutsell, de Toronto, La Mère canadienne de 1963, commence une longue journée de visites officielles dans la capitale avec une visite à la colline du parlement.

Mme Gutsell a mérité le titre tenu l'an dernier par Mme Charles Desmeules, de Chicoutimi-Nord, pour avoir aidé à établir la section 24 enfants de l'Association pour l'aide à l'enfance. Elle a été reçue par Son Excellence Madame Vanier et par Madame Lionel Chevrier, épouse du ministre de la Justice. Parmi les personnes en vue qui ont assisté au déjeuner en son honneur étaient: Mme Louise J. Robichaud, épouse du premier ministre du Nouveau-Brunswick, et Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé.

La mère canadienne de 1963 nous apprend qu'il n'y a pas tellement de différence entre faire de la menuiserie et élever 26 enfants.

Pour la plupart des femmes l'une ou l'autre de ces tâches serait impossible, mais Mme Winifred Gutsell dit que ça lui vient tout naturellement.

"Si vous pouvez scier une planche les autres choses suivent," dit-elle.

Pour Mme Gutsell, parmi les choses qui ont "suivi", son intérêt dans la menuiserie sont 24 nourrissons dont elle a pris soin à part ses deux enfants propres. Elle fait aussi de la

peinture à l'huile et de la photographie.

L'honneur d'être désignée mère de l'année a beaucoup impressionné Mme Gutsell. Elle confiait aux journalistes: "J'ai hâte de retourner chez moi pour finir de bâtir mon studio." Le studio en question c'est une chambre que Mme Gutsell est à construire elle-même pour lui servir d'endroit où elle fera de la peinture à l'huile.

Ces impressions ont été révélées au cours d'une interview que la mère eut après son arrivée à Ottawa avec deux membres du jury qui lui ont valu cet honneur. Le mari de Mme

COUTURE



Voici un ensemble trois-pièces jeune d'allure et facile à porter. La robe est retenue à la taille par un cordon et est sans manches.

Le patron imprimé No 9117 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

La grandeur 16 requiert 1 verge et $\frac{3}{4}$ de tissu de 35 pouces de largeur, pour la blouse; pour le gilet et la jupe, 3 verges et $\frac{1}{2}$ de tissu de même largeur.

Ce patron est en vente, au prix de 50 cents, au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

C'est dans le milieu le plus défavorisé qu'on trouve les voitures les plus grosses et les plus neuves. C'est là aussi que le crédit est le plus en usage pour l'achat de ces voitures.

Nous sommes à un tournant de notre histoire. Nous laissons-nous dominer par la publicité qui s'impose dans nos demeures et nous impose des besoins inconnus jusqu'ici en faisant mine de les donner pour rien par des achats à crédit?

Non. La femme gardienne de l'économie saura donner le coup de barre et ne pas prendre pour indispensable l'accessoire de la vie.

Un groupe de professeurs dynamiques enseignent la religion, sans manuel, aux 2 premières années du primaire

C'est à l'occasion d'une rencontre entre parents et éducateurs, rencontre organisée par l'Union des Familles de St-Lambert, au cours de laquelle le Rév. père Racine, dominicain professeur de catéchèse depuis trois ans, expliquait aux parents leur rôle dans l'éveil religieux de leurs enfants, plus particulièrement au moment de la réception des sacrements et de la participation à la messe, que j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec une dizaine de professeurs laïques et religieux de cette banlieue de Montréal.

Ces professeurs enseignent une première ou deuxième année dans les écoles secondaires Rabreau et des Sts-Anges. Ils relèvent tous du diocèse de St-Jean, sous la direction de Mgr Codrre, lequel fut l'un des plus fervents défenseurs du renouveau catéchétique. Ayant constaté l'inutilité de faire apprendre aux enfants des formules toutes faites qu'ils ne comprennent pas à l'âge de 6 et 7 ans et ayant au vent de ce grand renouveau catéchétique qui court sur la province comme un bon vent d'air pur, ils se sont inscrits à des cours de catéchèse à l'Université de Montréal et ont été emballés par cette nouvelle méthode d'enseignement de la religion aux tout-petits. Ils ont réussi à convaincre leurs directrices d'écoles; dans certains cas, les directrices elles-mêmes ont suivi les cours et c'est dans un climat de sympathie et de collaboration que les maîtres ont décidé de mettre les manuels de côté et le programme du D.I.P. au rancart pour l'enseignement du catéchisme.

Selon les principes de base du renouveau catéchétique, ces professeurs enseignent à l'enfant un minimum de formules toutes faites, s'inspirent de la Bible et des psaumes, essaient de redonner à l'élève une attitude de prière authentique basée sur l'émerveillement et l'amour. Au lieu des réponses de catéchisme et des examens, le dessin sert à ces enfants pour exprimer leur compréhension de la leçon reçue. A la fin du mois, un examen oral ou une récitation assure le professeur sur la maîtrise enseignée et lui permet de constater si l'enfant a bien assimilé la leçon. Quant aux parents, ils reçoivent de la part du professeur une appréciation générale du travail de l'enfant en matière religieuse. "Hélas, nous dit l'un des professeurs, le D.I.P. nous oblige à attribuer des notes de religion dans le bulletin, mais nous viendrons bien à bout de cet esprit rebelle et

finirons par enseigner la religion dans un esprit total de gratuité. De toute façon, ces notes ne serviront pas à classer l'enfant, car en religion, il n'y a ni premier, ni dernier".

Une religieuse qui a déjà à son crédit plusieurs années d'enseignement, Sœur Théodore des Anges, a découvert l'an dernier le renouveau catéchétique et y a consacré tout son temps libre, suivant les cours comme les jeunes professeurs. Elle me raconte des anecdotes sur sa classe de catéchisme comme une mère de famille, fière des exploits de ses enfants. J'ai rarement rencontré un professeur si enthousiaste d'enseigner la religion. "Ah, madame, me dit-elle, les enfants sont extraordinaires... ils comprennent la Bible et les psaumes mieux que les adultes. Ils sont fiers devant ces images et nagent en eau claire... Le Seigneur est mon berger, pour eux, ce n'est pas un cantique, ni un psaume, c'est une belle chanson comme "Au clair de la lune l'ami Pierrot". Le témoignage de cette religieuse est plus fort pour convaincre les éducateurs et les parents que tous les systèmes du monde.

REACTION D'ETONNEMENT PUIS COLLABORATION

Certains parents, m'avoue une institutrice, ont été déçus au début. Après trois mois de classe, par exemple, ils sont habitués à ce que leur enfant sache par cœur le Pater, Ave, Credo et Confiteor. En fait, nous leur apprenons les prières mais à un rythme beaucoup plus lent; ainsi nous ne voyons le Credo qu'au moment de la Confirmation et je pense bien que nous attendrons en 2e année pour leur apprendre le Confiteor. Nous avons remplacé les manuels par des cahiers d'exercices où l'enfant prend des notes ou fait des dessins; cette façon de procéder a aussi étonné certains parents. Toutefois, un grand nombre de parents faisant partie de groupes de catéchèse ont applaudi notre travail et nous nous sommes rencontrés fréquemment à l'occasion de réunions famille-école. Ce sont évidemment les enfants eux-mêmes qui ont convaincu les parents".

Une expérience extrêmement enrichissante que ce contact entre parents et professeurs, surtout quand les professeurs sont aussi dynamiques ou ouverts aux méthodes nouvelles d'enseignement que ceux de cette banlieue montréalaise.

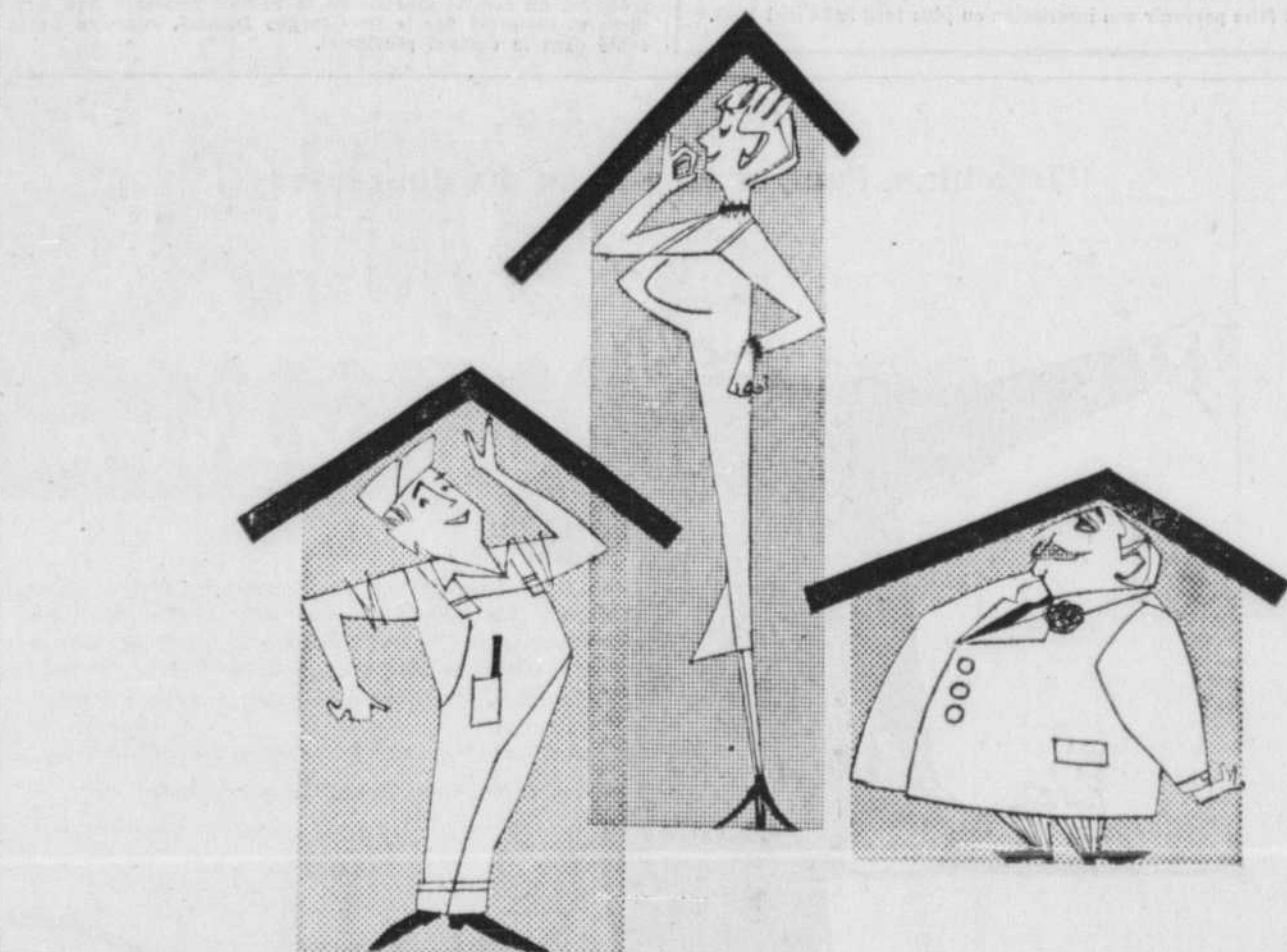
S. C.

Empêchez vos

FAUSSES DENTS

de glisser ou de faire mal

Se soigner plus en toute sécurité et à l'aise, à cause de fausses dents qui glissent ou brisent. PASTETEX, une poudre adhésive, alésine (non acide) répandue sur vos dents les tiendra solidement en place et vous procurera une sensation de confort. Evitez les annués causées par des dentiers trop grands. Obtenez PASTETEX à n'importe quel comptoir pharmaceutique.



Protection taillée sur mesure

LA MUTUELLE SSQ est la plus ancienne et la plus importante entreprise spécialisée en assurance-maladie née au Québec. Elle vous offre un choix de plans d'assurance qui sont façonnés d'après vos besoins, vos moyens et vos conditions de vie. Depuis bien des années, LA MUTUELLE SSQ fournit ainsi des services complets d'assurance-groupe (assurance-maladie, assurance-vie, assurance-salaire) à de nombreuses entreprises, grandes et petites, et à divers syndicats et groupements à travers le Québec. Si vous avez des problèmes d'assurance-groupe, les spécialistes des SSQ se feront un plaisir de vous aider à les analyser et à les résoudre. Pensez-y bien: la MUTUELLE SSQ, c'est la chaîne qui vous protège.



LA MUTUELLE SSQ

ASSURANCE-GROUPE

LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC, B. P. 3339 — SUCCURSALES: MONTRÉAL, SOREL, JONQUIÈRE



A l'occasion de l'assemblée annuelle des diplômés de l'Institut de diététique et nutrition de l'université de Montréal, le nouveau conseil pour l'année 1963-64 fut choisi. Les membres élus furent: de gauche à droite, assises, présidente éligible: Mme Louise Lambert-Lagacé, présidente; Mme Lucienne Jarry Marchand, vice-présidente; Mlle Jacqueline Choinière, diététiste en administration au Centre social de l'université de Montréal et professeur à l'Institut de diététique et nutrition. Debout derrière: Mlle Marcelle Viger, diététiste en enseignement à l'hôpital St-Luc, publicitaire; Mlle Céline Tanguay, assistante-directrice du service de diététique de l'hôpital Sainte-Justine, trésorière; Mlle Francine Robin, directrice de la cafétéria du personnel à la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal.

L'alimentation, au 6e rang du budget

Vous êtes-vous déjà demandé quels sont les besoins nouveaux qui influencent le plus le comportement économique des familles de chez nous?

Dans le contexte moderne d'une vie constamment en ébullition quel serait, à votre avis, le premier élément qui vous viendrait à l'esprit si une journaliste sonnait à votre porte et vous posait la question?

La Fédération des Caisses populaires Desjardins qui se préoccupe du bien-être des Canadiens français, a confié à deux spécialistes des études approfondies de nos revenus, de nos besoins, de nos aspirations, de nos réalisations.

Nous sommes adultes, il est temps de regarder les choses en face.

Nous allons de surprise en surprise en lisant le rapport des deux sociologues, situant la priorité des dépenses fami-

liales. Voici, par importance où se place le salaire: le mobilier, l'automobile, le logement, les soins médicaux, les assurances, la nourriture, les loisirs, le vêtement.

Si incroyable que cela puisse sembler lorsque l'on songe à l'importance d'une saine alimentation dans la lutte contre la délinquance juvénile, la nourriture prend le sixième rang dans les préférences budgétaires.

Si l'enquêteur précise ses questions et demande où l'on distribuerait une augmentation de salaire, aucune famille consultée ne signale qu'elle en profiterait pour varier la qualité des aliments et mieux balancer le menu.

Alertée, la maman de chez nous peut reprendre en mains l'équilibre de son budget et repenser son économie.

Déjà, si certains items étaient considérés à leur jus-

te valeur, il se pourrait que les soins médicaux arrivent bons derniers!

L'enquête des Caisses populaires porterait ses fruits si elle amenait le couple, le père et la mère de famille, à vérifier ce qui gruge le plus le salaire.

D'après les normes de consommation établies le mobilier et l'automobile sont au premier rang et les moins fortunés n'hésitent pas à recourir au crédit pour se les procurer.

C'est le mobilier qui jouit de la plus grande faveur populaire et on est prêt à sacrifier sur le logement pour cet item. C'est le besoin le plus fortement senti par l'ensemble des travailleurs salariés, aussi est-ce pour le mobilier moderne et les appareils électriques que l'achat à crédit est le plus répandu.

D'autre part, au moment de l'enquête, 50 p.c. des familles possédaient une automobile et

Lapalme: "Plus que jamais nous avons la fierté de nos origines françaises"

BATHURST, N.-B. — "L'explosion du fait français partout dans la francophonie de l'Amérique du Nord est un des événements importants de notre temps", a déclaré M. Georges Lapalme, ministre des affaires culturelles du Québec, aux cérémonies qui ont marqué le lancement de la campagne SONA, à Bathurst, samedi.

Plus de 150 personnes, représentant le Québec, la France, le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick, la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, le Conseil de la vie française en Amérique et toutes les associations et organisations acadiennes, ont assisté aux cérémonies, qui étaient sous la présidence d'honneur de M. Lapalme. M. Alexandre Savoie, surintendant des écoles du comté de Restigouche et président de la campagne SONA, présidait.

SONA (souscription pour les oeuvres nationales acadiennes) est une campagne annuelle qui se fait aux provinces Maritimes au profit des diverses organisations acadiennes.

M. Lapalme, qui était le conférencier d'honneur, a évoqué le rôle que joue aujourd'hui le Québec sur le plan culturel français. Il a rappelé que le premier ministre Lesage était présentement en France, où il rencontrerait le président de Gaulle, non pas uniquement pour parler de sidérurgie, mais de choses culturelles.

Le Canada français

Depuis quelque temps, le ministère des affaires culturelles, par son ministre, son sous-ministre ou autre représentant, a pris contact avec les groupes français du Nouveau-Brunswick, de Nouvelle-Ecosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Nouvelle-Angleterre, de l'Ontario, du Manitoba. Prochainement, il y aura des contacts avec la Louisiane, la Colombie-Britannique, le Missouri.

Il a dit que son ministère se rendait compte que le Canada français n'est pas le Québec, mais tous les groupe-

ments répartis dans les dix provinces canadiennes. Sa présence à cette manifestation signifiait qu'il venait participer au même titre que les Acadiens au fait français aux provinces Maritimes.

Il a dit que le Québec pouvait se faire le même reproche qu'il avait si longtemps fait à la France: il ne s'était pas assez occupé des minorités françaises. De temps à autre, on a essayé de tranquilliser sa conscience en contribuant à des quêtes pour les minorités. Mais il est évident que ce n'est pas suffisant.

Parlant de l'explosion du fait français partout en Amérique du nord, il a dit que nous étions à un moment où nous avons plus que jamais la fierté de nos origines françaises.

Son ministère veut faire un inventaire des forces françaises de l'Amérique et leur besoin. Et il mettra de côté une partie de ce qui devrait aller à la province de Québec pour le verser aux minorités.

En terminant, M. Lapalme a rappelé ce que des pays comme la Turquie et Israël avaient pu faire pour leur langue, et il a demandé à la population française du Nouveau-Brunswick de jouer son rôle dans ce mouvement pour l'épuration de notre langue française.

Puis M. Lapalme a coupé le ruban symbolique retenant la bourse où les représentants des divers organismes sont venus déposer leur don à la campagne SONA.

Nombreux dons

Ces dons, reçus à l'occasion des cérémonies du lancement de la campagne, s'élevaient à plus de \$20,000.

M. François Alabrun, consul de France à Halifax, a exprimé les vœux de l'ambassadeur de France, M. Bousquet. Il a rappelé que l'ambassade versait à une des oeuvres pour laquelle se fait la campagne SONA un don de \$1,000, et il y a ajouté son don personnel.

M. Emery Leblanc a remis le don du Conseil de la vie française en Amérique. Il a rappelé que le conseil ne disposait pas de revenus considérables, mais il avait tenu, par un don symbolique, à témoigner son admiration pour SONA et les oeuvres acadiennes.

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec était représentée par MM. Roger Cyr et Jean Arseneault. M. Cyr a remis le don de la fédération.

M. Gilbert Doucet, représentant M. Gilbert Finn, a remis un don de \$3,000 de la part de la Société l'Assomption, tandis que M. Paul Arseneault a remis \$1,200 de la part des employés de la société.

M. Arthur Pinet, président de l'Association des instituteurs acadiens, a annoncé que la sollicitation faite par l'association chez les membres du personnel enseignant, avait recueilli tout près de \$5,000.

M. Ulysse Gaudet, président de la Fédération des caisses populaires acadiennes, a remis un don de \$1,000 au nom du mouvement coopératif.

Il y eut aussi les dons de la section des Maritimes de la Banque Provinciale, remis par M. Donat Lalande, vice-président et gérant régional et celui des étudiants de nos collèges et convents remis par M. Jean-Bernard Robichaud, maire de la cité étudiante de l'université du Sacré-Coeur.

Le banquet

Le banquet était présidé par M. Alexandre Savoie, et le Dr Joffre Daigle, de Dalhousie, agissait comme maître de cérémonie.

Me Louis Lebel, président de la Société nationale des Acadiens a souhaité la bienvenue aux visiteurs. Il a souligné que "la participation active au lancement de cette campagne témoigne encore une fois du fait que le ministère des affaires culturelles du Québec a voulu devenir le principal animateur, le défenseur attitré et le propagateur inlassable du fait français en Amérique."

Le R. P. Arthur Gauvin, C.J.M., supérieur de l'université du Sacré-Coeur, a aussi souhaité la bienvenue aux visiteurs dans sa maison. Il a fait l'éloge des mouvements qui vont bénéficier de cette campagne SONA et a montré leur nécessité.

M. Lapalme a été présenté par le Dr Léon Richard, président du comité exécutif de la Société nationale des Acadiens et remercié par le Dr Georges Dumont, ministre de la santé dans le cabinet provincial.

La crainte du séparatisme

WINNIPEG. — M. Roger Teillet, ministre des affaires des anciens combattants, a déclaré samedi qu'il existe un danger que le Québec se sépare de la Confédération. Il a ajouté qu'une telle éventualité pourrait se produire s'il n'y a aucune action concrète pour réaffirmer le caractère biculturel du Canada. M. Teillet a dit que la province passe actuellement par une grave révolution sociale et économique. Il a dit que la révolution est tellement grave que dans certaines nations, elle aurait suscité un véritable soulèvement. Le député de langue française de la circonscription de St-Boniface, en majorité de langue française, dans la région métropolitaine de Winnipeg, a dit que d'ici une autre génération, le Québec sera la première région du continent, au point de vue social et économique. M. Teillet a ajouté que si le Québec se séparait de la Confédération, d'autres régions, comme les Maritimes, voudraient également s'en séparer.

Général belge en visite

OTTAWA. — Le major-général A. Henry, chef de l'état-major de l'air de l'aviation royale belge, passe cinq jours à visiter les installations de l'ARC. Il passera la journée à Ottawa et il sera demain à Saint-Hubert et à Montréal. Jeudi, le visiteur belge sera à Winnipeg, et vendredi à Cold Lake, Alberta, d'où il s'enverra samedi pour Bruxelles.

Session d'étude sur "la société démocratique"

Jamais on n'a tant parlé de démocratie, mais si chacun s'en réclame, peu se préoccupent de la définir et, moins encore, de la réaliser pratiquement. C'est pourquoi, à Caen, du 9 au 14 juillet, la cinquième session des Semaines sociales de France sera consacrée à "La société démocratique".

Cette session montrera comment la démocratie n'est pas simplement un régime politique ou un ensemble d'institutions, mais bien plutôt un état d'esprit, une tendance, et comment elle déborde la politique pour s'étendre à la vie économique, sociale et culturelle, voire à la vie quotidienne de tous les hommes.

En plus des pères Calvez, de Guillois et Heckel, participeront à ces assises: MM. Pierre Babin, Alain Barrère, Jean Boissonneau, Louis Estrangin, Maurice Flory, Joseph Folliet, Georges Hahn, André Jeanson, Jean Lacroix, René Rémond, Jean Rivero, Henri Thery et Bernard Vovenne.

Le programme provisoire comprend 18 cours et huit conférences.

Décès de soeur Marie-Jean-de-sienne, s.s.a.



Dimanche, 5 mai, au Pensionnat des Saints-Anges de Saint-Jérôme, est décédée subitement Soeur Marie-Jean-de-Sienne, s.s.a. (Aline Moreau).

Née à Saint-Luc, le 17 novembre 1893, du mariage de Henri Moreau et de Emilienne Thibodeau, elle avait fait profession chez les Soeurs de Sainte-Anne le 24 juillet 1913.

Après quelques années d'enseignement à Saint-Arsène de Montréal et au Pensionnat Sainte-Angele, elle fondait, en 1932 le Collège Marie-Anne dont elle a assumé la direction durant plus de 25 ans.

Sa santé fléchissant, elle dut abandonner ces fonctions; cependant, elle fit profiter de sa large expérience le cours latin-sciences du Pensionnat de Saint-Jérôme dont elle était la directrice des études depuis 1960.

Elle était la soeur de Mgr Adrien Moreau, V.G. P.A., procureur à l'évêché de Saint-Jérôme et de monsieur l'abbé Jean Moreau, curé de Sainte-Sophie (Terrebonne). Elle laisse en outre pour pleurer sa perte deux soeurs, madame Wilfrid Clermont (Annette) de Saint-Luc et madame Omer Moreau (Irène) de Montréal; puis un frère, monsieur Léopold Moreau de Saint-Luc. Parmi ses nombreux neveux et nièces, nous nommons monsieur l'abbé Jean-Paul Moreau, vicaire à la cathédrale de Saint-Jean et soeur Lucille-Marie, c.n.d., professeuse au couvent de l'Assomption.

La dépouille mortelle est exposée à la Maison mère des Soeurs de Sainte-Anne, 1950 rue Provost, Lachine ou les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant à 9 heures.

Nos sympathies à la famille Moreau et à la Communauté des Soeurs de Sainte-Anne.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le salaire des fonctionnaires

OTTAWA. — La Fédération des employés du service civil fera l'étude des échelles de salaires de ses membres sur une base régionale en vue de l'établissement par le gouvernement d'une politique qui clarifiera le problème, selon le président de la Fédération, M. Claude A. Edwards. Il a laissé entendre que les traitements sur une base régionale plutôt que sur une base pour tout le pays feront l'objet d'entretiens avec le gouvernement dans un bref délai. La Commission du service civil sera prête à examiner le cas des employés de la fonction publique qui n'ont pas obtenu d'augmentation récemment. Il s'agit des commis de classe un et deux et d'employés de bureau.

Déneigement, problème canado-russe

OTTAWA. — Le maire Charlotte Whittin dit que Moscou, Leningrad, Kiev et Ottawa ont deux problèmes en commun: l'enlèvement de la neige et les rues défoncées. Elle a dit aux journalistes, à son retour dans la capitale samedi, d'un voyage de trois semaines à l'étranger, dont 13 jours en Russie, qu'une des trois villes soviétiques n'a encore trouvé un moyen de réduire le coût élevé de l'enlèvement de la neige. Les rues défoncées sont nombreuses dans les trois cités russes, mais la situation est moins grave qu'à Ottawa. Moscou, une cité de 6,500,000 âmes, ne compte que 60,000 automobiles, la moitié moins que dans la capitale canadienne.

M. Maione au C.T.C.

OTTAWA. — M. Roméo Maione, de Montréal et de Gatineau, a été nommé directeur adjoint du département des affaires internationales du Congrès canadien du travail. M. Maione a occupé plusieurs postes dans des organismes internationaux, particulièrement auprès de la JOC et de l'UNESCO. Il quitte le poste de directeur adjoint du département d'Action sociale de la Conférence catholique canadienne, à Ottawa.

M. Fleming pratique le droit

OTTAWA. — L'ex-ministre des finances, M. Donald Fleming, quittera Ottawa prochainement pour s'établir à Toronto où il retournera à la pratique du droit. M. Fleming, qui est âgé de 57 ans, détenait encore le portefeuille de la Justice quand il a annoncé peu de temps avant les élections générales du 8 avril qu'il mettait un terme à sa carrière politique. Il fera désormais partie de l'étude Blake, Cassels et Graydon. Il s'agit de l'étude légale la plus considérable au pays. Elle a été fondée en 1856 par feu Edward Blake, un libéral qui a détenu le portefeuille de la justice dans le cabinet d'Alexander Mackenzie.

"Alisicaph" canadien

OTTAWA. — Un navire prototype de 200 tonnes de la catégorie "hydrofoil" ou "alisicaph" serait construit bientôt par la société de Havilland Aircraft, pour le compte du gouvernement canadien, au coût de \$10,000,000. L'ancien gouvernement avait pris cette décision, en fin d'année dernière et il est fort probable que le gouvernement libéral la maintienne. Les milieux de la défense poursuivent l'étude du programme de construction de huit frégates au coût de \$240,000,000. Les travaux ne doivent commencer qu'en 1964; il semble que ce programme sera tout de même réalisé. Quant à l'alisicaph, le conseil de recherche de la défense y a travaillé pendant une douzaine d'années et la société de Havilland a consacré \$260,000 depuis deux ans à établir la possibilité de construire ce type de navire.

Plus d'immigrants au pays

OTTAWA. — Le nombre des immigrants au Canada a augmenté légèrement dans les trois premiers mois de 1963 comparativement à la même période l'an dernier. Cette augmentation est due principalement à la venue d'un grand nombre de citoyens de la Grande-Bretagne. Un porte-parole du ministère de l'Immigration a révélé, hier, que le nombre des immigrants au pays pour les trois premiers mois de l'année, se chiffre par 13,410, soit une augmentation de 1,648 sur la période de janvier à mars 1962. Les immigrants de la Grande-Bretagne sont entrés au pays au nombre de 2,806, une augmentation de 1,675 sur l'année dernière. Les immigrants italiens se chiffrent par 2,440, comparativement à 1,999 l'année dernière.

Le cancer du sein: où en est-on?

"Ce mal", déclare un chirurgien, "s'abat sur la femme moderne brutalement et sans raison." Sans raison? Oui, car pris au stade le plus précoce le cancer du sein peut être guéri par la chirurgie dans 90% des cas et, dans d'autres cas, on peut en arrêter la marche. Mieux encore, la femme peut elle-même en détecter les premiers symptômes! Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de mai quel examen simple et rapide les femmes devraient pratiquer chez elles tous les mois afin de se protéger contre ce fléau. Achetez SÉLECTION aujourd'hui!

La Commission Scolaire de Varennes

demande un principal pour la direction de l'Ecole primaire secondaire
MARIE VICTORIN
S'adresser l'avant-midi à:
JULES PHANEUF, secrétaire



Europe

Voyagez par Air Canada—envolées quotidiennes

de Montréal en DC-8 géants tout l'été

Cet été, les réactés DC-8 d'Air Canada feront chaque jour le voyage Montréal-Paris, en 6 heures et 30 minutes à peine. Seul Air Canada vous offre le transport par réactés de Montréal vers tous ces pays, la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et l'Irlande sans changer d'avion. Puis, de Paris, Düsseldorf, Zurich et Vienne, vous pourrez vous rendre n'importe où en Europe grâce à de rapides correspondances avec d'autres lignes aériennes. Vous pouvez

également visiter la Grande-Bretagne en cours de route, en vous rendant à Londres par réactés d'Air Canada ou de BOAC. Economies de passage offertes sur les vols de BOAC à bord des turbo-propulsés Britannia. Consultez votre agence de voyages ou AIR CANADA. Renseignez-vous sur le nouveau guide de voyages Itinéraire-Air d'Air Canada; il est très intéressant et contient une foule de suggestions. L'Europe vous appelle... partez!

Tarifs aller-retour en réactés, classe économique de Montréal

PARIS	\$54.20	Comptant \$21.82 par mois (M. mois)
		(Plein tarif — \$537.20)
VIENNE	\$62.70	Comptant \$25.19 par mois (M. mois)
		(Plein tarif — \$620.70)

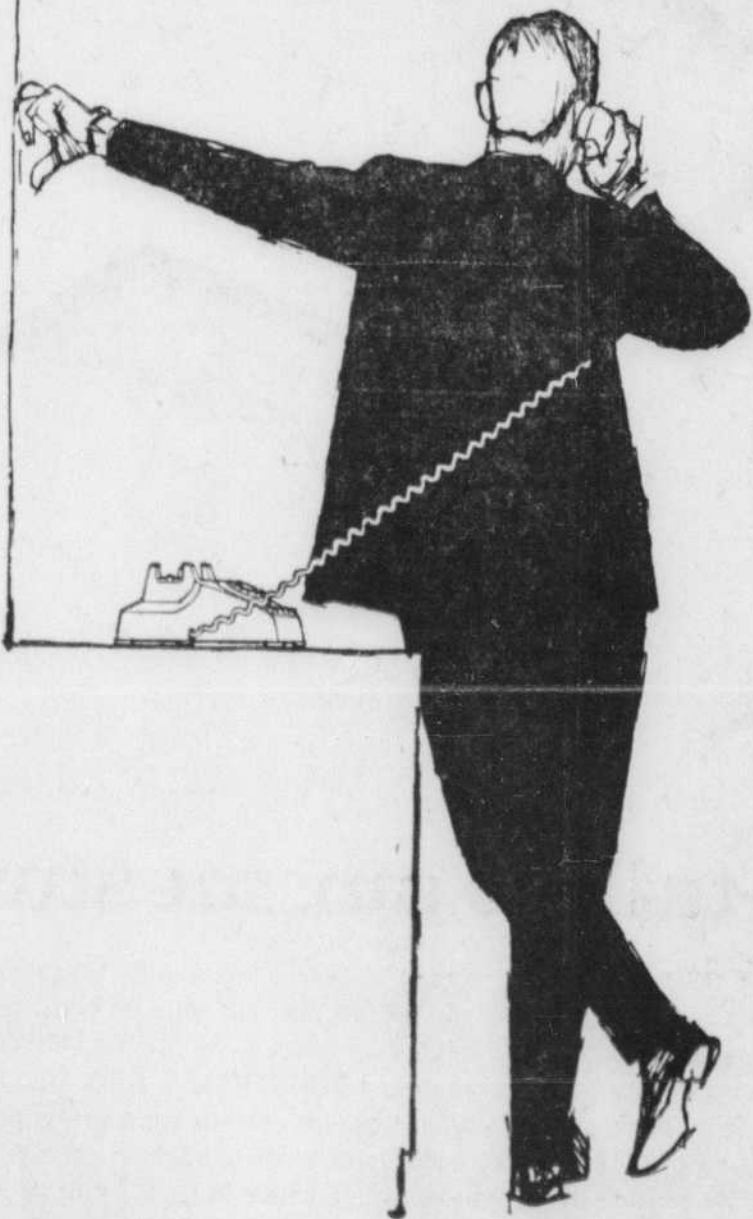
Renseignez-vous sur le plan "Voyagez maintenant—payez plus tard" et les tarifs modiques spéciaux de groupes offerts par Air Canada.

Consultez votre agence de voyages ou appelez Air Canada HU. 9-3411

Voyagez à la canadienne...Voyagez par Air Canada

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

"Très bien, Paul, envoie-m'en dix douzaines..."



... non, mets-en 15. Et merci d'avoir appelé!"

L'Interurbain met une note personnelle dans les communications d'affaires et fait de vos clients des amis. Quand la présence physique est impossible, la "présence" de la voix permet de faire bien plus de choses, bien plus vite. Prenez l'habitude d'utiliser l'Interurbain pour vos affaires: vous verrez que les mots *parlés* sont les plus efficaces.

La communication s'établit plus vite quand on utilise le code régional indiqué au début de l'annuaire

BELL



M. PREVOST AUX COMPAGNONS DE L'ACTION

Les journaux de catholiques ne suffisent pas, il nous faut un journal qui soit spécifiquement catholique

QUEBEC (DNC) — "Il y a dans notre milieu des journaux de catholiques, mais cela ne suffit pas, il nous faut un journal spécifiquement catholique, c'est-à-dire un journal qui, dans tous les domaines, nous apportera des événements et des hommes une vision éclairée par notre foi", a déclaré hier soir Me Yves Prévost à l'occasion du lancement officiel du mouvement "Les Compagnons de l'Action".

Le lancement a eu lieu au cours d'un dîner au Château Frontenac. A la table d'honneur on remarquait Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, l'ex-premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent, et les représentants de l'université Laval, de nos sociétés nationales, des clubs sociaux, du domaine syndical, de l'enseignement, des affaires et des associations professionnelles.

Me Prévost, président des "Compagnons de l'Action", a rappelé que l'archevêque avait remis le sort de ce quotidien québécois entre les mains des laïcs.

"A une époque, a-t-il dit, on l'a répété sans cesse que le laïc, à l'intérieur de l'Eglise, a un rôle important à jouer, nous voulons dans le domaine de la presse assumer ce rôle en entier. Nous ne voulons pas, comme malheureusement on le fait trop souvent, nous contenter de réclamer les droits du laïc sans avoir le courage d'en accepter les tâches."

S'adressant en particulier aux convives religieux, Me Prévost a dit que le journal n'est pas et ne sera pas le journal de l'archevêque. Il ajouta cependant que "l'Action" respectera les directives générales et essentielles venant des autorités ecclésiastiques. "Nous voulons être libres et surtout nous voulons que si, par hasard, nous commettons quelques erreurs, ces erreurs ne puissent être imputées au clergé", dit-il.

Me Prévost a aussi remercié les ecclésiastiques distingués qui ont participé à l'oeuvre du journal dans le passé et a dit espérer que "l'Action" jouira encore de leur collaboration. "Mais il appartient à nous laïcs, de jouer à "l'Action" le principal rôle", ajouta-t-il.

A la suite de l'apparition de nouveaux véhicules d'information et de communication, on s'est vite aperçu que le journal quotidien conservait toujours sa place dans notre société. M. Prévost estime que le journal est nécessaire pour communiquer plus longtemps avec la réalité et surtout pour y trouver des commentaires et des idées.

"Le journal est donc une nécessité et on peut même croire qu'à mesure que sera haussé le niveau intellectuel des masses, il deviendra de plus en plus populaire", estime-t-il. Il ajoutait plus loin qu'il rêvait pour sa part d'un journal qui, tout en restant en contact avec le peuple, saura se tenir à un niveau culturel assez élevé.

Me Prévost continua en disant qu'il y a dans notre milieu des journaux de catholiques, mais cela ne suffit pas. "Il nous faut un journal spécifiquement catholique, c'est-à-dire un journal qui, dans tous les domaines, nous apportera des événements et des hommes une vision éclairée par notre foi. On a jugé, en 1906, qu'un journal catholique était nécessaire à Québec et il faut bien admettre qu'il l'est davantage en 1963", dit-il.

Une raison? Même si la société canadienne-française demeure en grande partie catholique, il faut admettre que ce catholicisme ne pénètre pas toujours nos coeurs, nos moeurs, notre enseignement et notre vie. Il s'ensuit que sous l'effet d'influences variées, notre société se déchristianise et ce qui est plus tragique, une foule de gens ne semblent pas s'en rendre compte.

Outre la crise familiale et la crise dans l'éducation, Me Prévost signale qu'il y a par dessus tout la crise intellectuelle et doctrinale. Tout est discuté et mis en doute. Il n'y a plus aucune certitude unanimement reconnue par tous. A toutes les époques, il y a eu des controverses, des écoles et des doctrines opposées, mais il demeurait toujours un certain nombre de convictions fondamentales que nul n'aurait songé à discuter et sur lesquelles reposaient la vie morale, l'ordre social et toute la civilisation. Aujourd'hui, il n'en reste plus aucune et c'est pourquoi la civilisation n'a plus de fondement et s'écroule tandis que l'humanité est devenue une tour de Babel parce que les hommes n'ont plus aucun terrain d'accord, aucune base commune qui leur permette de s'entendre et de se comprendre.

Me Prévost dit qu'il y a plusieurs symptômes de cette crise. Il en signale deux qui lui semblent particulièrement révélateurs: Le Mouvement laïque et la crise de moralité qui affecte surtout la jeunesse.

"Je ne prétends pas que le journal spécifiquement catholique va nous guérir immédiatement de tous ces maux", poursuit Me Prévost, mais je crois qu'il peut nous aider à les combattre en inspirant quotidiennement notre pensée et nos actes, surtout qu'il reste encore l'un des moyens les plus efficaces pour protéger les structures chrétiennes de notre société."

Me Prévost continua en disant qu'à l'intérieur de la doctrine catholique, "l'Action" ne se veut ni de gauche, ni de droite, et qu'elle est prête à accueillir des collaborateurs qui ne logent pas nécessairement à la même enseigne. "Le catholicisme de "l'Action" inspirera une vision globale de toute l'activité humaine, car aucun domaine ne doit rester étranger à nos préoccupations", dit-il.

Le conférencier déclara que la première qualité d'un journal, c'est d'être intéressant et que le but à atteindre consiste à rendre "l'Action" si vivante que personne ne pourra plus dire que c'est une pétite chose de se l'abonner.

Le but n'est pas également de créer artificiellement autour de "l'Action" de la sympathie, mais c'est de faire en sorte que ses qualités réelles soient reconnues. Me Prévost déplore à ce sujet que le renouveau constaté ne soit pas suffisamment connu. "La première demande que je vous fais est donc de prendre vous-mêmes connaissance des qualités réelles de "l'Action" et de le révéler à autrui", dit-il.

Me Prévost a dit que "l'Action" avait besoin d'abonnés dans la ville de Québec, dans la région et même dans toute la province. Mais il ne veut pas que cette campagne qui s'amorce ne soit qu'une autre campagne d'abonnement. "Ce que nous voulons, dit-il, c'est un renouveau complet."

"L'Action" doit être l'oeuvre des laïcs et non seulement l'oeuvre du clergé", répéta Me Prévost. Il précisa que les laïcs quelles que soient la classe de la société ou la discipline auxquelles ils appartiennent, avaient un rôle à jouer dans la campagne des "Compagnons de l'Action".

"J'espère que nous réussirons, et c'est déjà commencé, à créer un journal dont vous serez fiers et dont vous serez heureux d'assurer la diffusion", dit-il. Il ajouta que "l'Action" ne pouvait promettre de toujours partager les idées de chacun de ses amis, mais que le fait de l'admettre constituait une preuve d'intelligence et d'honnêteté intellectuelle.

Me Prévost déclara que "l'Action" sera un journal de synthèse. "C'est le programme que nous vous offrons et que nous réussirons à réaliser avec votre aide. Nous ne sommes contre personne; nous ne sommes contre aucun journal, mais nous voulons faire pénétrer dans toutes les classes de la société une vision catholique du monde et des événements", dit-il.

Il précisa que le journal voulait faire la synthèse de la tradition, et du progrès, de la vérité et de la liberté, alors que la société s'interroge sur le présent et scrute l'avenir. "Nous vivons une période extrêmement enrichissante sur le plan des idées et nous devons nous entraîner à porter des jugements de valeur objectifs. Nous ne pouvons retourner aux siècles passés, pas plus d'ailleurs qu'il n'est temps de vivre au vingt et unième siècle", affirma-t-il.

"Puis notre groupement représente cet ensemble heureux et harmonieux de la tradition et du progrès, il doit immédiatement tout mettre en oeuvre pour préciser les méthodes à employer et imaginer des moyens peut-être même inédits pour adapter notre action aux exigences des sociétés contemporaines. Notre groupe doit être à la pointe du progrès. Nos prédécesseurs ont bien établi un quotidien qui dans certains domaines peut être dépassé. Développons maintenant "l'Action" qu'une société en constante évolution requiert et que nous, successeurs, réadapterons nécessairement plus tard", affirma-t-il.

Me Prévost termina en disant qu'un véritable défi était lancé au catholicisme des "Compagnons de l'Action". Il appartient aux laïcs de le relever. La tâche du laïc chrétien est de maintenir partout l'espace nécessaire à l'Eglise. "L'Action" doit accomplir cette tâche pour nous, mais elle ne peut l'accomplir sans nous. Voilà pourquoi, c'est l'heure des laïcs, l'heure des "Compagnons de l'Action", donc la nôtre."

Un autobus d'Air Canada tombe dans un "trou d'air": un mort

EDMONTON. — Une personne a perdu la vie et 25 autres ont été blessées quand un appareil Vanguard d'Air-Canada, avec 65 passagers à bord, a traversé une zone de turbulence, hier, au cours de l'envoyée 502 entre Vancouver et Edmonton. Le quadrimoteur n'a pas subi de dommages. Le nom de la personne qui a perdu la vie n'a pas été révélé, pas plus que le nom des blessés.

"Un journal mieux fait"

QUEBEC (DNC) — "L'Action est le seul journal dont la mission déclarée, ouverte et exclusive est de maintenir vivante cette conception chrétienne de la vie sur laquelle reposent, non seulement nos structures religieuses, mais les valeurs les plus fondamentales de notre société."

C'est ce qu'a déclaré hier M. Paul-M. Plamondon, président de l'Action Sociale Catholique, en présentant Me Yves Prévost, conférencier au lancement officiel des Compagnons de l'Action, mouvement qui a pour but de venir en aide au quotidien "L'Action" de Québec.

M. Plamondon a ajouté que "L'Action" n'était pas seulement un journal neuf, mais un journal mieux fait que les autres. "Encore là, ce n'est pas nous qui le disons. C'est la "Maclean Advertising Co." qui l'a affirmé, il y a quelques mois, à la suite d'un concours ouvert à 97 quotidiens du Canada tout entier. "L'Action" est venue en tête de liste, alors que tant d'autres journaux plus épais n'obtenaient pas même une mention."

"L'Action" a fini d'être trop modeste, a dit M. Plamondon. Page pour page, nous avons le meilleur journal de la province. Notre page éditoriale peut tenir tête à n'importe quelle autre. Nous avons le meilleur correspondant des journaux français à Ottawa..."

La SSJB de Sherbrooke demande un ministère des coopératives

SHERBROOKE — Au terme de son 24e congrès annuel, qui avait lieu en fin de semaine à Asbestos, la Société St-Jean Baptiste diocésaine a réclamé du gouvernement du Québec l'application immédiate de cinq mesures importantes qu'elle considère comme pouvant aider les Canadiens de langue française à reprendre éventuellement le contrôle de l'économie du Québec.

On réclame la création, sans tarder, d'un ministère provincial des Coopératives qui coordonnera le travail de tous les coopérateurs et pourra donner une impulsion nouvelle au mouvement coopératif grâce à la canalisation du pouvoir d'achat des notres.

On a greffé à cette mesure la composition d'un plan pouvant réaménager le secteur rural des Cantons de l'Est et permettre de freiner la désertion massive des fermes de la région, par la jeune génération.

A ce sujet, la S.S.J.B. régionale indique son désir de voir instaurer un programme d'assistance scolaire aux jeunes du milieu rural et elle affirme la nécessité qu'ont ces jeunes d'obtenir un brevet de 12e année ainsi qu'une maîtrise en agriculture, avant de se lancer dans l'exploitation de la terre.

Taxe d'éducation

Sur le plan urbain, la SSJB a recommandé une mesure au Département de l'Instruction publique ainsi qu'au Comité catholique visant à autoriser l'enseignement des sciences économiques au niveau secondaire à partir de la 10e année, afin de permettre aux jeunes de se mieux familiariser avec ces matières et corriger une lacune grave de nos programmes d'enseignement.

Encore sur le plan de l'éducation, le congrès a voulu exprimer son désir de voir le gouvernement de la province imposer une taxe dite de l'éducation laquelle serait déductible de l'impôt fédéral et tou-

cherait tous les individus, qu'ils soient mariés ou célibataires, ainsi que les sociétés.

En cela, le congrès n'a fait qu'appuyer le désir déjà exprimé par la Fédération des

commissions scolaires de la province.

Tout comme la Fédération des commissions scolaires, la SSJB trouve injuste que le financement de l'éducation soit uniquement le lot des proprié-

étaires et locataires. Le congrès a renouvelé son désir de voir créer une loterie au Québec et de nouvelles pressions seront exercées auprès des autorités pour réaliser ce projet.



Etes-vous renseigné sur les

C.P.G.?

Les Certificats de Placement Garantis sont émis pour des périodes pouvant atteindre 10 ans, à votre gré, et pour des montants de \$500 à \$50,000 (maximum). Intérêts pour 5 à 10 ans, 5 1/2 p. 100, payés semestriellement. Brochure par la poste sur demande.

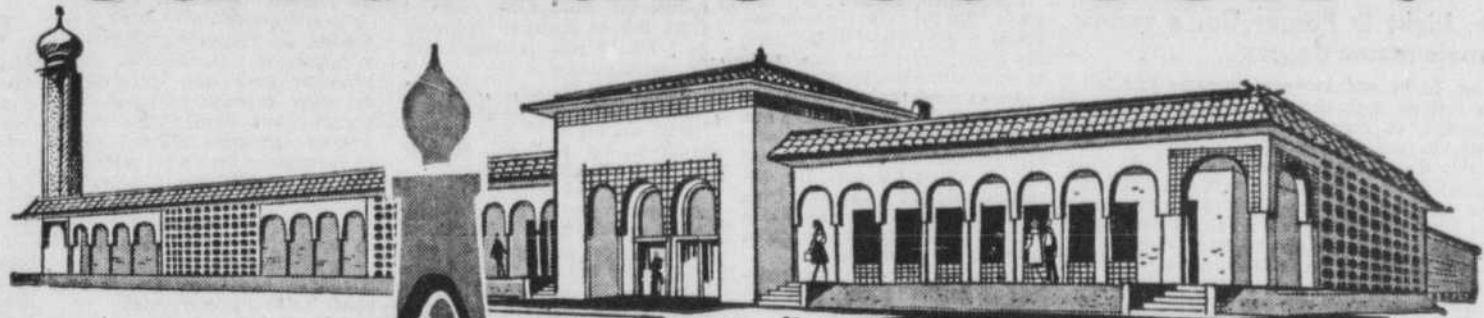
CHARTERED TRUST

Montréal: angle Dorchester et Union
Westmount: 1312, avenue Greene

FAITES DE CHARTERED TRUST VOTRE PARTENAIRE



Ouverture ce soir!



Architecte:
ROMEO J. DESJARDINS
Décorateur:
FONY LALONDE

du nouveau

SAMBO

Le RESTAURANT de Distinction

5666 EST. RUE SHERBROOKE
(angle Sherbrooke est et Dickson)

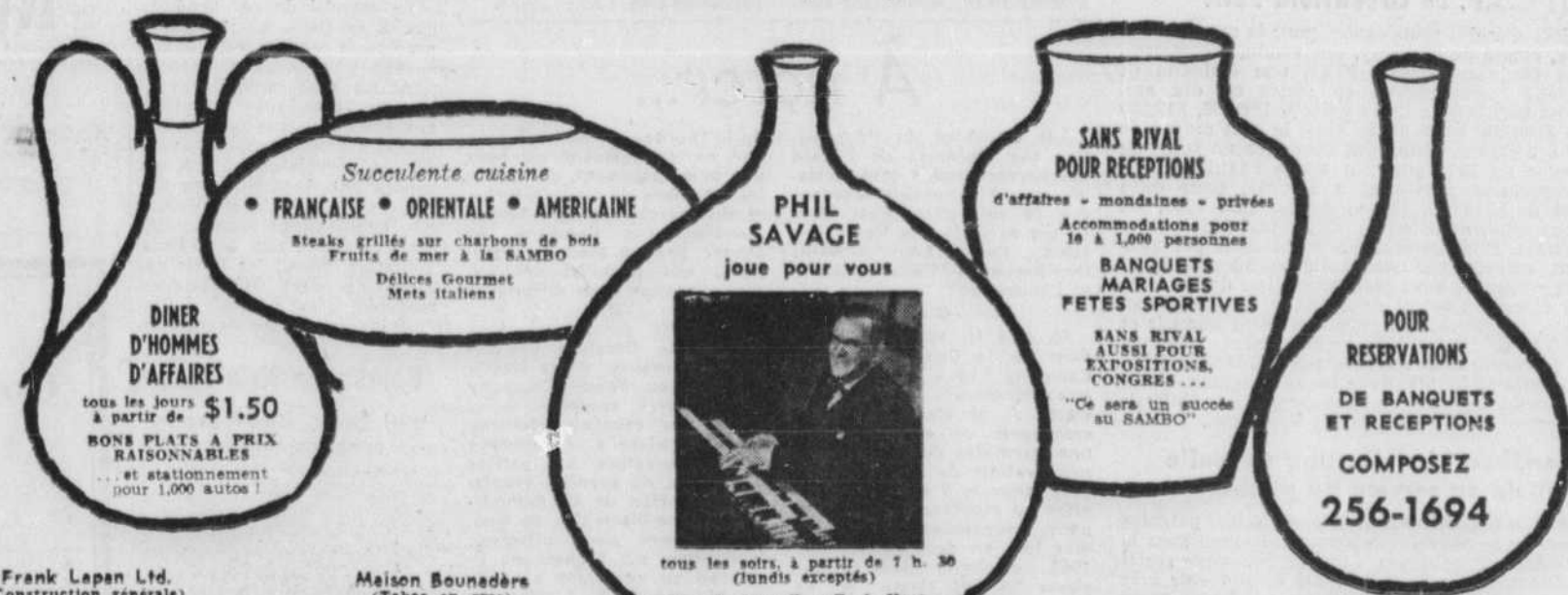
La direction du nouveau SAMBO annonce avec fierté l'ouverture du restaurant le plus chic et le plus original à Montréal... commodément situé rue Sherbrooke est, coin Dickson.

Conçu pour une clientèle de choix, le nouveau SAMBO vous enchantera par son atmosphère et son décor exotiques... son excellente cuisine française, orientale et américaine.

Vous aimerez vous détendre dans le magnifique Cocktail Lounge "Cordova", aux sons des mélodies interprétées à l'orgue par Phil Savage.

Et prendre un repas au SAMBO est une expérience que vous voudrez répéter et répéter!

Stationnement gratuit pour 1000 autos



Frank Lapan Ltd.
(Construction générale)

Hardware Import Co. Ltd.
Marcotte & Frère
(Maçons-briqueleurs)

Saison Maisonneuve Ltée
North-End Tile Co. Ltd.
Cher Core Ltd.
(Uniformes Anglaises)

Canadian Chop Suey Co.
Marché Gagné
(Viandes et volailles)

Wing Noodles Ltd.
Duplessis Frères
(Imprimeurs et lithographes)

L. Limoges & Cie
(Provisions et épicerie)

Drolet Laurier
Plomberie St.-Claire Inc.
Jacques Martineau
(Entrepreneur en électricité)

Maison Bounadere
(Tabac en gros)

Grenache Inc.
(Crème glacée)

Eugène Tremblay
(Ferlandier-couvreurs)

D. Haffon Co.
(Poissons)

McLean's Food Products Ltd.
J. Donat Langelier Cie Inc.
(Orgues et pianos)

Rediffusion Inc.
Pasner Bros. Ltd.
(Viandes et épicerie)

René Bruzelli
(Caisse enregistratrice National)

Van Kew Importing Co.
(Importations orientales)

Produits L.D.G. Inc.
(Fixtures électriques)

J. E. Ker Ltd.
(Fruits)

Empire Crockery Co.
(Équipement de cuisine)

Chong Wah Noodle Mfg. Co. Inc.

Côté & Fils
(Entrepreneurs en peinture)

National Hotel Supplies

Gorn's Electrical Supply Co. Ltd.

Gaudet & Laurin Engg.
(Entrepreneurs en lattes métalliques)

Trust Général du Canada

Acier Ste-Rose Ltée
(Armature et structure)

Ravary Builders Supply Co. Ltd.

Isolation Léger Inc.

Victor Hamelin Ltée
(Entrepreneurs plâtriers)

Deschênes & Fils Ltée
(Matériaux de plomberie)

Shawinigan Charcoal Co. Enrg.

A. Poupart & Cie Ltée
(Articles publicitaires)

Publicité Trans-Canada Ltd.
(Banque de Montréal)

Monsieur Patate
Tassé Néon Inc.
Industrial Concrete Floor
Finishing Ltd.

Pain Moderne Canadien Ltée
Du-Bo Electrical Supplies Ltd.

Bell Ornamental Works Enrg.

Industries Milord Inc.
(Réfrigération, air climatisé)

A.S. Corp. (Assurances générales)

J. René Oulmet Ltée
(Produits Cordon Bleu)

Gestuso Corp. Ltd.

Corporation du Gaz Naturel
Boulangerie Vlau

Les Industries Rosemont Ltée
J.E. Tremblay Ltée
(Bois et matériaux de construction)

Jean Vanier
(Lait et crème)

L'industrie chimique canadienne s'attend à des ventes record en 1963

potins financiers

La nouvelle voulant qu'une crise soit en train de se développer au Moyen-Orient serait cause de la lourdeur des titres de compagnies internationales de pétrole hier à Wall Street.

On prévoit une certaine correction du mouvement ascendant actuel à la bourse, avant qu'il reprenne son essor.

Les remarques optimistes du chancelier de l'Échiquier ont contribué à raffermir les cours sur la Bourse de Londres. Sur celle de N.-Y., il y eut bien des réalisations hier après-midi au point que la moyenne des Industriels de DJ clôturait à 431 pts plus bas. Les Bourses de Montréal et de Toronto paraissent bien résistants au début de cette semaine.

Il faut remonter 2 mois en arrière pour trouver les stocks américains aussi réactionnaires qu'hier. Cette baisse de plus de \$2,000,000,000 reflète les ventes pour fins de gains de capital, vu que l'on s'attendait à certain tassement temporaire.

M. John Labbett, un associé de la firme Davidson & Company, vient d'être élu membre de la Bourse Canadienne.

Il y eut 69 faillites commerciales dans notre district au cours de la semaine dernière, représentant un passif de \$3,590,710 contre le même nombre de faillites représentant un passif de \$3,293,269 durant la même semaine l'an dernier.

Coca-Cola a reflété les perspectives d'un trimestre plus favorable qu'espéré.

Needco Frigistors Ltd a accusé une perte nette de \$258,679 durant l'exercice clos le 31 janvier vs \$110,102 durant les 6 mois terminés à la même date en 1962, alors que la compagnie n'a fonctionné que durant 1 semestre.

La revue Steel estime que le trimestre actuel sera le meilleur encore vu par la sidérurgie depuis le premier trimestre de 1960. Contrairement à la logique, une entente rapide entre les métaux et les aciéries affecterait l'activité actuelle dans l'industrie de l'acier aux E.-U.

Les perspectives économiques demeureraient bonnes, mais les spéculateurs semblent avoir redoublé de prudence.

Il y aura distribution, sur le milieu du mois, d'un trophée fort recherché à l'une des institutions bancaires les plus progressives de notre ville.

Le prix de l'argent a monté à 109 1/2, hier, sur le marché de Londres, soit l'équivalent de \$127 1/2 en fonds américains; ce qui sera bien vu des spéculateurs sur les métaux.

La valeur nette de Power Corporation of Canada était de \$123,400,000 le 30 avril 1963 et l'équité par action ordinaire était de \$13.95, contre \$9.50 à la fin d'avril 1962.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Brazilian Traction, Light & Power Co. a vendu plus d'électricité mais moins de gaz

La Brazilian Traction, Light and Power Company Limited, une entreprise des actions inscrites sur les Bourses de Montréal et de Toronto, ont été très populaires dans le passé fait part des statistiques combinées suivantes sur les affaires de ses compagnies d'exploitation pour la période qui va du 1er janvier au 31 mars 1963, en les comparant aux chiffres de l'année précédente. Les ventes d'énergie électrique ont passé de 2,623,252,228 KWH en 1962 à 2,865,856,432 au cours des trois premiers mois de 1963. Les ventes de gaz se sont élevées à 2,742,736,134 pieds cubes de janvier à mars 1963, alors qu'elles furent de 2,808,540,149 pieds cubes durant la même période en 1962. Les voyageurs payants transportés par les tramways de la compagnie furent au nombre de 50,396,478 et le nombre d'appareils téléphoniques en usage au 31 mars 1963 s'élevait à 834,509 — ce qui représente une augmentation de 16,823 par rapport à la même date en 1962.

Une correction semble possible après la hausse récente du marché

On lit dans le dernier bulletin de Hugh Mackay & Co, affiliée à W. C. Pitfield & Co, que la bourse au cours du mois d'avril a connu des succès éclatants qui font contraste avec la monotonie qu'elle a affichée durant tout l'hiver. Il faut remonter à novembre dernier pour retrouver une semblable activité; et le mois de mai, jusqu'ici s'annonce aussi intéressant. La hausse des prix en bourse est aussi accompagnée d'un très fort virement tant sur les marchés canadiens qu'américains. Il y a lieu de croire que ni le public en général, ni les spéculateurs qui sont habituellement si actifs dans ce genre de marché, ne soient les responsables de la reprise actuelle de la bourse. Il semble que cet élan provienne plutôt des acheteurs professionnels et des institutions, ce qui a été le cas durant toute la reprise qui a fait suite à la grande chute de mai-juin 1962. Au Canada, là où il existe une rareté de titres sur le marché, les gros acheteurs éprouvent beaucoup de difficultés à diversifier leurs placements et ce problème devient de plus en plus aigu à la suite des nombreuses fusions et absorptions qui ont eu lieu depuis quelque temps. Bien des titres ont été retirés du marché et en même temps, les investisseurs ont reçu de forts remboursements en argent. Il y a donc une course vers les titres encore disponibles et l'acheteur professionnel a agi rapidement alors que le public en général est encore incertain, probablement encore surpris de la forte proportion de fonds liquides dans son portefeuille. Nous avons maintes fois recommandé l'achat de titres ordinaires et nous maintenons cette recommandation bien que les prix ne soient pas aussi avantageux qu'ils ne l'étaient il y a quelques mois. Il est possible que la hausse actuelle subisse une correction, mais, si un tel ajustement a lieu, il ne serait pas sage de compter sur une baisse possible pour tenter de la ramener à un prix inférieur. Nous recommandons présentement, aux prix actuels, les quatre titres suivants: Bell Telephone, Argus Corporation, Aluminium Limited et L.A.C.

Crédit du Nord Inc. a obtenu l'émission de \$540,000 de la C.S.P. de Greenfield Park

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Greenfield Park, comté de Chambly, ont vendu, récemment, à Crédit du Nord Inc., une émission de \$540,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans. L'émission comprend \$308,000 de titres à 5 1/4% 1964-68, \$43,500 à 5 1/4% 1969-72 et \$188,500 à 6% 1973. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.9720%. L'emprunt comporte un solde de \$176,000 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$315,000. Datée du 1er mai 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mai 1964 au 1er mai 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 14 décembre 1962, est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 19 classes, l'octroi de \$315,000, applicable au service de l'émission, est payable en cinq versements annuels et consécutifs de \$63,000, de 1964 à 1968 inclusivement. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1962-63, s'élève à \$16,753,000, y compris \$6,508,000 pour les compagnies. Le 30 juin 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$369,500 et un octroi total de \$94,950 s'appliquait.

Distribution Canabec Limitée, une nouvelle entreprise familiale au service du public

Nous apprenons l'incorporation, en vertu de lettres patentes obtenues de Québec, de la nouvelle compagnie, connue sous la raison sociale de Distribution Canabec Limitée. Son siège social sera situé à Baie Comeau et cette entreprise entend voir à la distribution des produits alimentaires dans une région en plein développement économique, soit la Côte Nord du fleuve Saint-Laurent où l'exploitation de nos ressources naturelles donne naissance à maintes cités, villages, sans compter les nombreux camps de mineurs, de bûcherons, etc., qu'il faut alimenter. M. J. Albert Hubert est le président de cette nouvelle société et ses fils Pierre et J.M. Guy font partie du conseil d'administration de cette firme. M. J. Albert Hubert possède une longue expérience d'un quart de siècle dans le commerce de l'alimentation des chantiers miniers et de construction, étant, depuis des années, à la présidence de Cordier Hubert & Bond Ltd., dont l'un de ses fils M. Pierre Hubert est le vice-président et un autre M. J.M. Guy est directeur du personnel. Incidemment M. Paul Bédard, bien connu dans les cercles d'affaires de Québec fait aussi partie du conseil d'administration de cette firme, tout en étant en charge de ses relations extérieures et M. F.G. Moore en est le contrôleur. Actuellement, cette dernière firme dessert par contrats les lieux 2 et 5 dans la région de la Manicouagan ou la Commission Hydro-Electrique de Québec poursuit d'importants développements. Il est certes heureux qu'une entreprise contrôlée par les nôtres ait fait ses preuves dans ce domaine de l'alimentation, comme fournisseurs, distributeurs et conseillers.

Marcel CLÉMENT

NOMINATIONS À L'IMPERIAL OIL



HOWARD W. COXON DOUGLAS H. MACALLAN

MM. Howard W. Coxon et Douglas H. MacAllan viennent d'être nommés respectivement aux postes de directeur général et de directeur adjoint du service du marketing de l'Imperial Oil.

M. Coxon, qui est diplômé de l'Université de Cambridge, a fait la guerre dans le Service des renseignements de l'armée britannique et dans la RAF. Entré à l'Imperial Oil en 1949, il fut d'abord affecté au service de la coordination et de l'économie, puis au service du marketing. En 1958, il était nommé directeur du marketing de la région du Pacifique et, en 1961, directeur général adjoint du marketing. Il succède à M. Douglas H. Cooper, qui vient d'être élu au conseil d'administration.

M. MacAllan est diplômé en administration commerciale de l'Université de Western Ontario. Il est entré à l'Imperial Oil en 1951 et a occupé divers postes dans les services du marketing et de la coordination et de l'économie. Il est directeur du marketing de la région du Pacifique depuis 1961.

Marché des bestiaux

MONTREAL — Les prix étaient stables sur les marchés aux bestiaux hier. Grâce à une bonne demande, le marché était actif.

Les arrivages aux marchés de l'Est et de l'Ouest s'élevaient comme suit à 11 h. ce matin: 448 bovins, 200 veaux et 19 porcs.

Les bouvillons de choix ont rapporté de \$24 à \$24.35; les moyens, \$21.75 à \$23.75; les communs, \$14 à \$21.25.

Quelques bonnes taurines se sont vendues \$21; les communes, \$16.75 à \$18.75.

Les bonnes vaches ont rapporté \$18.75; les moyennes, \$16.50 à \$19; les communes, \$14 à \$17; les sujets destinés à la mise en conserve, \$8 à \$12.25.

Aucun veau n'a été vendu sur le marché de l'Ouest tandis que sur le marché de l'Est, les prix des veaux étaient soit fermes soit de \$2 en hausse. Ils ont rapporté de \$24 à \$26 pour ceux de première qualité, de \$20 à \$24 pour les moyens; de \$16 à \$20 pour les communs.

Les prix des porcs, des montons et des brebis n'ont pas été cotés.

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUF: prix de gros aux centrales de campagne, cagets de bois: extra-gros 43; A-gros 41; A-moyen 38; A-petite 35; B 34; C 30.

BEURRE: arrivages courants, non-admissible 50 1/4; admissible 50 3/4.

FROMAGE: livrés à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois en gros, blanc 34 3/4; coloré 35.

POMMES DE TERRE: Québec \$1.20 à \$1.25 les 75 lbs, \$8 à \$9 les 50 lbs. Nouveau-Brunswick \$1.75 à \$1.85 les 75 lbs, \$1 à \$1.10 les 50 lbs; \$25 à \$27 les 10 lbs; Ile-du-Prince-Edouard \$2.10 à \$2.15 les 75 lbs, \$1.45 à \$1.55 les 50 lbs, \$37 à \$38 les 10 lbs; Californie nouvelle récolte \$6 à \$6.25 les 100 lbs; Idaho \$5.75 à \$6 les 100 lbs; Floride nouvelles blanches \$6 les 100 livres.

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain était inchangé hier à \$1.07 19-32, en devises canadiennes, au moment de la fermeture des cours. Il y a une semaine il était à \$1.07 5/8.

La livre sterling était en baisse de 1-16 à \$3.01 3-16.

NEW-YORK — Le dollar canadien était en hausse de 1-64 à \$0.92 15-16, en devises américaines.

À noter...

Les membres de l'Association des diplômés de l'École des hautes études commerciales auront le plaisir d'entendre ce midi au salon MacKenzie de l'hôtel le Reine d'Elisabeth, l'abbé Louis O'Neill, leur parler de "l'Etat moderne et l'éducation".

M. Geo H. Hainault, président de la Canada Flooring Company Ltd, a fait parvenir aux détenteurs des actions classe A et classe B de la compagnie ce qui suit: "A une assemblée du Conseil d'administration de votre compagnie tenue le 2 mai 1963, une offre du Montreal Trust Company, pour le compte de Zodiak Inc., est datée du 1er mai 1963, d'acheter les actions classe 'A' et classe 'B' de votre compagnie au prix de \$30 et \$25 chacune respectivement, à été considérée et discutée. Après avoir étudié sérieusement la question, chacun des directeurs présents à l'assemblée s'est exprimé sur son intention d'accepter la dite offre jusqu'à concurrence des actions qu'il possède."

L'offre faite par la Canadian Chemical Co. Ltd., à la Canadian Celanese Ltd., a été prolongée jusqu'au 28 juin, selon l'avis qui vient d'être donné à la Bourse de Montréal.

M. T.A. Collings, gérant général annonce l'ouverture du bureau principal de la Compagnie Singer du Canada Ltée, rue Sherbrooke ouest. Le but

Selon le vice-président de Du Pont of Canada Ltd

BUFFALO, N.Y. — Selon les prévisions de M. H.-F. Hoerig, vice-président de la compagnie DuPont of Canada, l'industrie chimique canadienne devrait enregistrer des ventes record en 1963.

Adressant la parole à la 50e réunion annuelle du American Institute of Chemical Engineers, M. Hoerig a ajouté que le taux de croissance de l'industrie chimique canadienne n'atteindrait vraisemblablement pas, néanmoins, celui de 7.3 pour cent en volume, enregistré l'an dernier. "Ceci provient partiellement de ce que les droits supplémentaires canadiens sur les produits chimiques importés ont été supprimés à un moment où les tarifs canadiens demeuraient sensiblement inférieurs aux tarifs appliqués par les Etats-Unis pour de nombreux produits chimiques. De plus, les droits d'entrée supplémentaires, en augmentant les prix à l'importation, ont eu pour effet de renforcer la situation des industries manufacturières canadiennes, dont plusieurs sont d'importants consommateurs de produits chimiques, vis-à-vis de la concurrence."

Citant les prévisions du ministère fédéral du commerce et de l'industrie, M. Hoerig a déclaré que les immobilisations nouvelles dans l'industrie chimique canadienne feront vraisemblablement un bond de 30 p.c. cette année, atteignant ainsi le total de 131.5 millions de dollars.

Un stimulant immédiat de cet accroissement proviendrait de l'avantage dont les producteurs canadiens bénéficient vis-à-vis de leurs concurrents du fait de la dévaluation du dollar canadien.

D'autre part, le dégrèvement d'impôt de 150 pour cent sur les dépenses affectées aux nouvelles recherches, récemment adopté par le gouvernement, devrait agir comme stimulant à long terme.

L'accroissement futur des ventes de produits chimiques, a poursuivi M. Hoerig, doit provenir pour une large part de notre marché national, les perspectives immédiates et à longue échéance n'étant guère favorables en ce qui concerne les possibilités d'exportation.

"Même si, comme le propose la loi de l'administration Kennedy sur le développement des échanges commerciaux, il se produisait d'importantes réductions des tarifs européens et américains au cours des prochains mois, nous doutons que les exportations de produits chimiques canadiens progressent beaucoup. La dévaluation du dollar nous permet d'exporter à meilleur marché mais il devient de plus en plus difficile au Canada de concurrencer chez eux d'autres pays qui accroissent la capacité de production de leur industrie chimique. Les efforts accomplis par l'Europe et le Japon pour arriver à se suffire à eux-mêmes, surtout dans les domaines de la pétrochimie, des plastiques et autres produits organiques, ont déjà des répercussions défavorables sur les ventes canadiennes à l'étranger."

Environ 15 p.c. du déficit canadien total de la balance commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, en 1961, provenait des produits chimiques. Le Canada a importé pour \$306 millions de ces produits des Etats-Unis, tandis qu'en sens inverse, il n'en exportait que pour \$101 millions. M. Hoerig souligne que si le Canada est fondé à importer un certain nombre de produits chimiques que nous ne pouvons fabriquer en volume économique, le tarif douanier entre les deux pays n'encourage pas les échanges bilatéraux d'un groupe important de produits intermédiaires et de résines.

Le marché de ces produits, aux Etats-Unis, est fortement protégé et le commerce se fait à sens unique. Les exportations les plus importantes de produits chimiques canadiens aux Etats-Unis portent sur des produits non organiques, comme les engrais chimiques, qui bénéficient de tarifs peu élevés, ou des matières premières, exportations traditionnelles du Canada aux Etats-Unis. Toutefois, quand les tarifs des Etats-Unis sont suffisamment modérés, il est possible à l'industrie canadienne de concurrencer certains produits dans une proportion plus élevée que manufacturée.

"Au Canada, toute la structure des tarifs concernant les produits chimiques est actuellement en cours de révision. Même si l'on ne s'attend pas que la commission du tarif termine son étude avant un an, on peut néanmoins espérer qu'elle aboutira à la disparition de certaines anomalies actuelles. Parmi celles-ci, mentionnons les droits très faibles imposés par le Canada, comparativement à ceux des Etats-Unis, sur les résines plastiques et divers autres produits chimiques dont il faut encourager la production au Canada si l'on veut que notre industrie atteigne un développement bien équilibré à l'avenir."

Passant au domaine de la recherche au Canada, M. Hoerig déclare que le rôle de la recherche pour une filière canadienne, comme pour toute autre compagnie, est de lui assurer une série de produits propres à répondre aux exigences des clients, à brève comme à longue échéance.

Commentant la législation récemment adoptée par le gouvernement canadien permettant un dégrèvement d'impôt de 150 p.c. pour les dépenses consacrées à la recherche, M. Hoerig souligne que la diminution du coût de la recherche au Canada ne peut que favoriser l'augmentation de cette dernière dans notre pays et freiner la croissance des dépenses faites par l'acquisition de la technologie étrangère.

"Compte tenu de la valeur du dollar canadien, cela signifie que l'actionnaire d'une compagnie canadienne peut recevoir la valeur d'un dollar de recherche pour 22 1/2 p.c. (E.-U.) déduits des dividendes, tandis que l'actionnaire d'une compagnie des Etats-Unis doit sacrifier 50 cents (E.-U.) de dividendes."

Mid-Western Industrial Gas Ltd., 5 cts, le 1er juin, enregistrement le 15 mai.

Simpson's Ltd., actions ordinaires, 22 1/2 cts, le 14 juin, enregistrement le 15 mai.

Vauze Mines Ltd., 5 cts, le 22 mai, enregistrement le 1er mai.

Environ 15 p.c. du déficit canadien total de la balance commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, en 1961, provenait des produits chimiques. Le Canada a importé pour \$306 millions de ces produits des Etats-Unis, tandis qu'en sens inverse, il n'en exportait que pour \$101 millions. M. Hoerig souligne que si le Canada est fondé à importer un certain nombre de produits chimiques que nous ne pouvons fabriquer en volume économique, le tarif douanier entre les deux pays n'encourage pas les échanges bilatéraux d'un groupe important de produits intermédiaires et de résines.

Le marché de ces produits, aux Etats-Unis, est fortement protégé et le commerce se fait à sens unique. Les exportations les plus importantes de produits chimiques canadiens aux Etats-Unis portent sur des produits non organiques, comme les engrais chimiques, qui bénéficient de tarifs peu élevés, ou des matières premières, exportations traditionnelles du Canada aux Etats-Unis. Toutefois, quand les tarifs des Etats-Unis sont suffisamment modérés, il est possible à l'industrie canadienne de concurrencer certains produits dans une proportion plus élevée que manufacturée.

"Au Canada, toute la structure des tarifs concernant les produits chimiques est actuellement en cours de révision. Même si l'on ne s'attend pas que la commission du tarif termine son étude avant un an, on peut néanmoins espérer qu'elle aboutira à la disparition de certaines anomalies actuelles. Parmi celles-ci, mentionnons les droits très faibles imposés par le Canada, comparativement à ceux des Etats-Unis, sur les résines plastiques et divers autres produits chimiques dont il faut encourager la production au Canada si l'on veut que notre industrie atteigne un développement bien équilibré à l'avenir."

Passant au domaine de la recherche au Canada, M. Hoerig déclare que le rôle de la recherche pour une filière canadienne, comme pour toute autre compagnie, est de lui assurer une série de produits propres à répondre aux exigences des clients, à brève comme à longue échéance.

Commentant la législation récemment adoptée par le gouvernement canadien permettant un dégrèvement d'impôt de 150 p.c. pour les dépenses consacrées à la recherche, M. Hoerig souligne que la diminution du coût de la recherche au Canada ne peut que favoriser l'augmentation de cette dernière dans notre pays et freiner la croissance des dépenses faites par l'acquisition de la technologie étrangère.

"Compte tenu de la valeur du dollar canadien, cela signifie que l'actionnaire d'une compagnie canadienne peut recevoir la valeur d'un dollar de recherche pour 22 1/2 p.c. (E.-U.) déduits des dividendes, tandis que l'actionnaire d'une compagnie des Etats-Unis doit sacrifier 50 cents (E.-U.) de dividendes."

Mid-Western Industrial Gas Ltd., 5 cts, le 1er juin, enregistrement le 15 mai.

Simpson's Ltd., actions ordinaires, 22 1/2 cts, le 14 juin, enregistrement le 15 mai.

Vauze Mines Ltd., 5 cts, le 22 mai, enregistrement le 1er mai.

Environ 15 p.c. du déficit canadien total de la balance commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, en 1961, provenait des produits chimiques. Le Canada a importé pour \$306 millions de ces produits des Etats-Unis, tandis qu'en sens inverse, il n'en exportait que pour \$101 millions. M. Hoerig souligne que si le Canada est fondé à importer un certain nombre de produits chimiques que nous ne pouvons fabriquer en volume économique, le tarif douanier entre les deux pays n'encourage pas les échanges bilatéraux d'un groupe important de produits intermédiaires et de résines.

Le marché de ces produits, aux Etats-Unis, est fortement protégé et le commerce se fait à sens unique. Les exportations les plus importantes de produits chimiques canadiens aux Etats-Unis portent sur des produits non organiques, comme les engrais chimiques, qui bénéficient de tarifs peu élevés, ou des matières premières, exportations traditionnelles du Canada aux Etats-Unis. Toutefois, quand les tarifs des Etats-Unis sont suffisamment modérés, il est possible à l'industrie canadienne de concurrencer certains produits dans une proportion plus élevée que manufacturée.

"Au Canada, toute la structure des tarifs concernant les produits chimiques est actuellement en cours de révision. Même si l'on ne s'attend pas que la commission du tarif termine son étude avant un an, on peut néanmoins espérer qu'elle aboutira à la disparition de certaines anomalies actuelles. Parmi celles-ci, mentionnons les droits très faibles imposés par le Canada, comparativement à ceux des Etats-Unis, sur les résines plastiques et divers autres produits chimiques dont il faut encourager la production au Canada si l'on veut que notre industrie atteigne un développement bien équilibré à l'avenir."

Passant au domaine de la recherche au Canada, M. Hoerig déclare que le rôle de la recherche pour une filière canadienne, comme pour toute autre compagnie, est de lui assurer une série de produits propres à répondre aux exigences des clients, à brève comme à longue échéance.

Commentant la législation récemment adoptée par le gouvernement canadien permettant un dégrèvement d'impôt de 150 p.c. pour les dépenses consacrées à la recherche, M. Hoerig souligne que la diminution du coût de la recherche au Canada ne peut que favoriser l'augmentation de cette dernière dans notre pays et freiner la croissance des dépenses faites par l'acquisition de la technologie étrangère.

"Compte tenu de la valeur du dollar canadien, cela signifie que l'actionnaire d'une compagnie canadienne peut recevoir la valeur d'un dollar de recherche pour 22 1/2 p.c. (E.-U.) déduits des dividendes, tandis que l'actionnaire d'une compagnie des Etats-Unis doit sacrifier 50 cents (E.-U.) de dividendes."

Nouveau directeur à l'Imperiale, Compagnie d'Assurance-Vie



L'Imperiale, compagnie d'assurance-vie du Canada, annonce que M. Paul Desmarais a été élu membre du Conseil d'administration de la compagnie. M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de même que de la Quebec Heart Foundation.

M. Desmarais est président et directeur de la Transportation Management Corporation, la Cie de Transport Provincial et Gelco Enterprises Ltd. Il est également directeur de la Montreal Trust Company et de la National Centennial Administration, de

**NOMINATION
à la M.L.W.**

Titres au Comptoir

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE									
	Ventes	Haut	Bas	Per.	Net	Ventes	Haut	Bas	Per.
383	543	45	45	+	+	Nbrndre	1815	536 1/4	26 1/2
164	555 1/4	53 1/4	53 1/4	+	+	MS. L.P.	878	528	25 1/4
3890	528 1/4	28 1/4	28 1/4	+	+	Nell Trust	300	145	145
53	533 1/4	53 1/4	53 1/4	+	+	Ogilvie	1815	538	13 1/4
1300	531	51	51	+	+	Pac. Pctr	755	513 1/4	12 1/4
500	591	59 1/4	59 1/4	+	+	Pace Hens	1903	527 1/4	22 1/4
1875	584	58 1/4	58 1/4	+	+	Pennams	81	527 1/4	27 1/4
100	524 1/4	24 1/4	24 1/4	+	+	Pow Corp	3800	59 1/4	59 1/4
61	568 1/4	68 1/4	68 1/4	+	+	rice Br	1248	59 1/4	59 1/4
525	525	25	25	+	+	Q.R. Gas	1888	57 1/4	7 1/4
212	575	75	75	+	+	Q.N. Gas pr	40	510 1/2	101
890	574 1/4	74 1/4	74 1/4	+	+	Que Phone	25	548 1/2	48 1/2
1440	525 1/4	25 1/4	25 1/4	+	+	Que Pn 58 pr	1360	527	22
2477	537	53 1/4	53 1/4	+	+	Rothmans	100	52 1/4	5 1/4
1450	529 1/4	29 1/4	29 1/4	+	+	Sheriff Oil	2645	517 1/4	17 1/4
1379	435	43	43	+	+	Silverd	505	525 1/4	52 1/4
2788	529 1/4	29 1/4	29 1/4	+	+	Simpsons	300	523 1/4	52 1/4
125	58	8	8	+	+	Southern	500	524	52 1/4
125	525	25	25	+	+	Steel Can	3715	521 1/4	21 1/4
125	525	25	25	+	+	Steinberg A	195	521 1/4	21 1/4
125	525	25	25	+	+	Taxeco Can	845	548	47 1/4
125	525	25	25	+	+	Texaco Can	845	548	47 1/4
125	525	25	25	+	+	Tr C Corp	6455	511 1/4	11 1/4
125	525	25	25	+	+	Tr Cn Corp	625	526 1/4	26 1/4
125	525	25	25	+	+	Tr Mt Pl	2745	514 1/4	14 1/4
125	525	25	25	+	+	Viau	150	512 1/4	12 1/4
125	525	25	25	+	+	Walk G.W	270	558	58
125	525	25	25	+	+	West Pac	100	519	19

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gosselin

A cause de l'élément de chance qui s'y rattache, on a l'habitude de penser au sport quand on parle de sweepstake ou de loterie. Il ne m'appartient pas de pontifier et de déclarer qu'il y a un élément immoral dans les paris de toutes sortes. Les jugements absolus sont toujours dangereux, car il est souverainement imprudent de généraliser. Bien des centres religieux, de nombreuses oeuvres méritoires n'auraient pas été édifiées, s'il n'y avait eu, pour en stimuler l'intérêt, un tirage quelconque à la base. Ce sont les abus seuls qui doivent être réprimés. Cette règle ne s'applique pas seulement aux loteries, aux paris, mais à tous les domaines de l'activité humaine. Il faut condamner la boxe quand elle abuse de la dignité et de l'honnêteté de l'homme; il faut rabrouer de même tous les sports quand ils excèdent les normes de la rudesse pour tomber dans la brutalité et la violence. En autant que je me rappelle ma philosophie, c'est l'intention qui fait l'acte.

C'est pour cela que des loteries permises pour des buts louables pourraient rendre de précieux services à la nation tout entière. Les services publics sont de plus en plus dispendieux et l'état ne peut à l'infini pressurer ses citoyens au moyen de taxes qui vont grever les premières nécessités de la vie, comme le manger, le vêtement, les médicaments. Les profits réalisés par l'état au moyen de loteries organisées, apporteraient de nouvelles sources de revenus et aideraient à alléger le fardeau de plus en plus lourd des taxes, directes et indirectes. Personne ne peut s'objecter à ce qu'on taxe le luxe; la boisson, les cigarettes, le jeu, le sport. La loterie, à cause de son attrait indiscutable, ne serait que la part de l'intérêt public dans les spéculations de l'intérêt privé, s'inscrivant dans les cadres d'un pays libre, à un plan qui lui plait.

Il faudra des centaines de millions de dollars pour donner à l'enseignement chez nous les réformes qui s'imposent. Où les trouver? Une loterie y apporterait une solution d'envergure et une solution qui plairait aux contribuables. Car, il n'y a pas à le cacher, l'homme de 1963, pas seulement ici, mais partout dans le monde, aime à prendre des chances. L'homme d'affaires, sur qui repose notre relèvement économique, ne doit-il pas, à tous les jours, prendre des chances, "plonger" comme on dit dans le langage courant? Il faudrait additionner les sommes fabuleuses qui sont gaspillées à tous les jours par tout le monde pour des niaiseries, pour des caprices aussi peu impressionnants qu'un verre de bière, une liqueur douce, un bonbon, une revue à sensation.

Si on additionnait tous ces petits achats insignifiants, n'arriverait-on pas à une moyenne de \$2 ou \$3 par semaine. Mais si cinq millions de personnes prenaient seulement un billet d'un dollar par semaine en loterie, on récolterait cinq millions par semaine et 250 millions par année. Où serait le mal? Nos législations, surtout la fédérale, ne sont pas logiques. Elles sont arriérées en interdisant la loterie. Les courses de chevaux sont légales, à cause du prétexte fallacieux de l'avancement de la race chevaline. Les gouvernements, en tolérant les courses, y retirent des revenus presque astronomiques et veulent bien passer par-dessus leurs principes, pour ne pas laisser échapper les sommes fabuleuses collectées en taxes aux pistes de courses.

Le gouvernement devrait pousser la loterie plus loin. De même que les courses ne nuisent à personne, font vivre une foule de gens qui y travaillent et contribuent à l'avancement économique des nations, les loteries mettraient plus d'argent en circulation et, à cause de l'appât du gain possible, apporteraient de l'eau au moulin. Ce qui me dépasse dans toute cette affaire, et c'est ce que n'a pas caché la semaine dernière le juge Marc-André Blain, c'est l'hypocrisie du système. Les textes de loi ne laissent aucune latitude aux magistrats qui, suivant les règlements en vigueur, doivent punir les vendeurs de billets de tirage, sous quelque forme que ce soit, quand une autre loi autorise les gens à verser un million en fin de semaine au pari mutuel.

Tout le monde aime gagner. Les plus vertueux ne résistent pas à la chance de gagner un appareil de télévision, une automobile, une maison, un voyage en Europe. On gage aujourd'hui sur tout: les élections, le baseball, le hockey. Qui, à la veille de la dernière élection, n'a pas parié un dollar sur les chances de son parti de prédilection? Quel mal a-t-on fait en le faisant? Si ces paris étaient légalisés à l'échelle provinciale ou nationale, personne n'en souffrirait. Même les pauvres pourraient miser un dollar par semaine et s'il y a 52 gagnants à la fin de l'année, au moins 52 personnes auraient amélioré leur sort, dans un monde où la rémunération du travail n'a pas encore réussi à atteindre le niveau toujours plus élevé du coût de la vie.

COMBATS DE BOXE

SHERBROOKE — Sugar Ray Robinson, 161-14, de New-York, a défait par KO Maurice Robnett, 165, d'Algérie, en 3 rondes.

NEW-YORK — Floyd Mayweather, 178, de New-York, et Lew Moses, 181, de New-York, ont fait match nul en huit rounds.

LAS VEGAS, Nevada — Willie Pastrano, 176, de Miami, a défait aux points Wayne Thornton, 175-14, de Fresno, Californie, en 10 rounds.

BRESCIA, Italie — Sante Amonti, 194, d'Italie, et Wayne Bethea, 210, de New-York, ont livré un combat nul de 8 rounds.

Consensus Richelieu — 7 mai

EXPERT	PROGRAMME	MAURICE DESJARDINS	CONSENSUS
1 Private Buck My Son Don Shoe Clerk	Private Buck My Son Don Shoe Clerk	Alice Lind Private Buck My Son Don	Private Buck 13 My Son Don 7 Alice Lind 6
2 Good Scott The Tippler Duke of Wellington	Good Scott Duke of Wellington Pat Teer	Good Scott Guyetta Direct J. Johnston C	Good Scott 15 Duke of Wellington 11 The Tippler 3
3 Wil Mac Tim e Change Lady Direct C	Time Change Wil Mac Honour Boy	Wil Mac Time Change Honour Boy	Wil Mac 13 Time Change 11 Honour Boy 2
4 Settlor Brian Chips Safety Thin Man	Brian Chips Settlor P.P. Prologue	Safety Thin Man P.P. Prologue Settlor	Settlor 8 Brian Chips 6 Safety Thin Man 6
5 Indian Hanover Craffan Diplomat Shad. Blossom	Graffan Diplomat Indian Hanover White Flame	Indian Hanover Hy Marque Graffan Diplomat	Indian Hanover 13 Graffan Diplomat 9 Hy Marque 3
6 Mighty Pete Fingo's Song Wilmington Belle	Mighty Pete Fingo's Song Wilmington Belle	Fingo's Song Fingo's Ann Mighty Pete	Fingo's Song 11 Mighty Pete 11 Highly's Ann 3
7 Moot Mite Lord Claire Colby Joe	Moot Mite Colby Joe Lord Claire	Moot Mite Virgine's Jimmie Czar Vonian	Moot Mite 15 Colby Joe 4 Lord Claire 4
8 Tactful King Sandy Dares Glendale Jane	Glendale Jane Tactful King Oak Glen	Tactful King Oak Glen Glendale Jane	Tactful King 13 Glendale Jane 7 Oak Glen 4
9 Fascination Time Topheel Meadow Josh	Fascination Time B. Budget Meadow Josh	Meadow Josh Fascination Time B. Budget	Fascination Time 13 Meadow Josh 7 B. Budget 4
10 SCantley Early Reaper Marion Special	Early Reaper Santley Check Up	Santley Navajo Zoy Gypsy Brewer	Santley 13 Early Reaper 8 Navajo Zoy 3

Les Dodgers de Los Angeles dégringolent au 7ième rang

PITTSBURGH — Johnny Logan a réussi un simple alors que les Dodgers en connaissent 16. Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

Le résultat était de 4-4 et il y avait deux retraits quand Logan a cogné son simple, faisant croquer le marbre à Bob Clemente et Bill Mizeroki, sur un lancer de Don Drysdale.

La victoire est allée à Joe Gibbon, qui a une fiche de 2-0. Il remplaça Bob Friend à la quatrième et donna seulement deux coups sûrs avant de faire place au frappeur d'urgence Logan.

Quand les Dodgers devinrent menaçants à la 7ème, Elroy Race vint paralyser les joueurs de Walter Alston.

Les Pirates ont réussi un total de 13 coups sûrs dont 2 tri-

bles et 2 doubles pendant que les Dodgers en connaissent 16.

Chaque équipe a effectué trois doubles-jeux.

Les Pirates ont gagné cette série, 3 parties à 1. Pour les Dodgers, il s'agissait d'un 7ème revers en 10 parties.

LES PIRATES

LOS ANGELES

WILLIAMS

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

LOS ANGELES

WILLIAMS

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

ROSENBERG

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Le tennis et les Russes

Les Russes ne participeront pas cette année au tournoi de Wimbledon. Non parce qu'ils n'y ont pas trouvé leur profit l'an dernier, mais tout simplement en vertu du fait que le tennis se développe chez eux à un rythme effarant et qu'à cette date ils organisent eux-mêmes un tournoi de l'importance même de celui d'Angleterre. Au tournoi de Forest Hills l'été dernier, l'instructeur de l'équipe Russe déléguée disait à qui voulait l'entendre que les joueurs se recrutent par milliers et que Moscou à lui seul avait pour son service plus de 1,200 instructeurs. Des instructeurs recrutés chez les Anglais, chez les Français et un peu partout de par le monde. Les résultats prouvent qu'ils agissent avec sagesse et qu'avant deux ou trois ans il faudra réellement compter la Russie parmi les pays susceptibles de se rendre en finale des séries de la Coupe Davis. L'an dernier Thomas Lejus était considéré le joueur numéro un chez les Russes. Il s'est amélioré depuis le tournoi de Forest Hills et cette année à la première ronde des siens aux séries de la Coupe Davis il n'a fait qu'une bouchée de son adversaire, un Finlandais de bon calibre. Ce qui confirme ce qu'on disait de lui: c'est un des bons prospects internationaux.

Un nouveau venu...

Mais l'histoire ne se termine pas là. A côté de Lejus on remarque cette année le nom d'un nouveau joueur, Mikhail Mozer, qui a remplacé Sergei Likhachev sur l'équipe de la Coupe Davis. Ce qui me fait le mentionner ici, c'est que justement j'avais demandé à l'instructeur des Russes si les réellement bons prospects avaient fait le voyage à Forest Hills; ce à quoi il m'avait répondu: "Nous aurions pu en amener une vingtaine qui sont tous à peu près d'égale force. Cependant le prochain à faire le voyage sera certainement un jeune du nom de Mikhail Mozer qui est actuellement retenu aux études. Il est plus fort que Metreveli qui a très bien joué cette semaine comme vous avez pu vous en rendre compte, mais un cran au dessous de Lejus... qu'il dépassera certainement d'ici peu!" Quant à Metreveli on se souvient qu'il a rossé à ses débuts aux Etats-Unis l'an dernier le fils du président de l'association de tennis des Etats-Unis, Turville, classé cinquième junior de son Etat, pour ensuite causer une forte surprise en éliminant Torban Ulrich d'Autriche, en cinq sets.

Leurs méthodes d'entraînement

Je me souviens aussi qu'il me parlait de la façon d'entraîner les joueurs. Ils suivent des cours assidus de gymnastique et enchaînent les tournois à la queue leu leu pendant des semaines et des semaines. La compétition y fait beaucoup. Il y a de plus une myriade d'instructeurs au service de l'association de tennis russe qui forment ce qu'ils appellent "le cerveau". C'est un groupe d'instructeurs qui ne font pas autre chose que de filmer les matches et qui ensuite étudient ces films à la loupe. Pour que le travail soit bien fait ils comparent ensuite ces films pris sur le fait aux films américains sur le tennis et font le point. Les instructeurs en profitent et les joueurs ne peuvent que s'améliorer. Résultats? après ce que tout le monde des experts a qualifié de vantardise outrée, (gagner la Coupe Davis en 641) il arrive que les succès des jeunes étoiles en puissance font rougir les pseudo-experts et que la Russie a gravé son nom sur la feuille de tirage des matches des séries de la Coupe Davis en lettres de feu: "attention, on arrive, rappelez-vous le hockey!" La Russie affronte maintenant le Chili en deuxième ronde des séries de la Coupe Davis; voyons ce qu'il en adviendra...

La semi-finale des Golden Gloves, ce soir, au centre Paul Sauvé

La première semi-finale des Golden Gloves, organisée par La Paestrie Nationale, aura lieu, ce soir, (mardi 6 mai) Sportif Paul Sauvé (Entrée 10 à la salle de curling du Centre IX et Beaubien). Il y aura en tout 14 combats, huit dans la classe novice et six dans la classe ouverte.

Dans la classe novice, plusieurs combats qui devraient être des plus intéressants ne manquent pas de satisfaire les fervents de la boxe amateur. Parmi les plus favoris signalons: Michel Langlois du gymnase Drouin à Québec. Drouin a remporté deux victoires jusqu'ici dans le tournoi, une par K.O. et l'autre par décision. J. B. Paris, un boxeur de couleur, du Centre des Loisirs de l'Imn. Conception qui a également gagné par K.O. lors de l'ouverture du tournoi de cette année.

Dans la classe ouverte: Michel Gouin des Loisirs St-Jean Baptiste est parmi les favoris pour se rendre à la finale. Michel a impressionné et a montré toutes les aptitudes pour devenir un excellent boxeur pour les prochains Jeux Olympiques. Il n'aura pas toutefois la tâche facile alors qu'il devra faire face à Gaston Servant du Royal 22e Régiment. Parmi les autres pugilistes qui seront au programme mentionnons: Nelson Mercier du Royal 22e Régiment qui a remporté la victoire par K.O. à sa première présence et Paul Leblanc de l'Ecole de boxe de Reggie Chartrand.

Au programme de mardi soir, les fervents de la classe des poids lourds n'ont pas été

négligés. Il y aura deux combats dans cette catégorie. Le premier opposera Bill LeMay de la Paestrie Nationale à André Bélanger du gymnase Drouin, à Québec. Conrad Paquette de Valleyfield sera opposé à Frank Perri des Loisirs St-Jean-Baptiste dans le deuxième match de cette catégorie. Ce dernier combat devrait être très intéressant puisque ces deux pugilistes ont tous deux triomphé par K.O. lors de leur dernière bataille.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 700-225. DR ISRAEL GORNIET, Demandeur, vs LAURENTE COTE, Défenderesse. Le 16e jour de mai 1963, à 4 heures de l'après-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 2680, rue Hochelaga, app. No 3, en la cité de Montréal, les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) téléviseur de marque RCA Victor et accessoires; meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, PERRY GURLIK, H.C.S., VI, 2-9122, Montréal, 6 mai 1963.

BASEBALL

Ligue Nationale
St-Louis 10 9 815 4
Los Angeles 10 8 815 4
Minneapolis 10 8 815 4
Chicago à Kansas City (soir)
New York à Detroit (soir)
A JOUR D'HUI
Ligue Nationale
Pittsburgh à Chicago (soir)
Philadelphia à New York (soir)
Philadelphia à New York (soir)
Houston à Cincinnati (soir)
San Francisco à Milwaukee (soir)
Los Angeles à St-Louis (soir)
Ligue Américaine
Minneapolis à Los Angeles (soir)
Chicago à Kansas City (soir)
New York à Detroit (soir)
Cleveland à Washington (soir)
Boston à Baltimore (soir)

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 14 8 836 1
St-Louis 14 8 815 4
San Francisco 16 10 815 1
Chicago 13 12 842 2
Baltimore 10 10 815 4
Philadelphia 11 12 878 3 1/2
Los Angeles 12 14 862 4
Cincinnati 10 10 843 1
New York 6 15 365 6
Houston 8 17 320 7 1/2

LIGUE AMERICAINE
Kansas City 11 8 379 1 1/2
New York 11 8 379 1 1/2
Boston 11 8 379 1 1/2
Baltimore 11 8 379 1 1/2
Chicago 11 10 324 2 1/2
Cleveland 9 9 306 3
Los Angeles 10 10 362 4
Minnesota 10 13 435 4 1/2
Washington 10 15 400 5
Detroit 9 14 392 5 1/2

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 7 MAI 1963

Le trophée Norris à Pilote

MONTREAL. — Pierre Pilote, capitaine des Black Hawks de Chicago, a remporté le trophée James Norris, accordé annuellement dans la LNH "au joueur de défense qui a le plus impressionné pendant la saison régulière". On sait que Pilote avait été choisi antérieurement sur la première équipe d'étoiles du circuit. D'ailleurs, Chicago et Toronto, les deux équipes reconnues pour la meilleure défense de la ligue, ont dominé dans le scrutin.

Carl Brewer, du Toronto, également membre de la première équipe d'étoiles, vient après Pilote dans la course aux honneurs individuels, ayant amassé 81 votes contre les 91 du gagnant du trophée.

De plus, Tim Horton, du Toronto, choisi sur la deuxième formation d'étoiles, s'est classé au troisième rang avec 37 points, suivi d'Elmer Vasko, du Chicago, également défenseur de la deuxième équipe des as, avec 28 votes.

Pierre Pilote

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Le trophée rapportera \$2,000 à Pilote: \$1,000 pour s'être assuré les honneurs finaux et \$1,000 pour avoir dominé les deux scrutins, le premier à la mi-saison, et le deuxième à la fin du calendrier régulier.

Pilote a recueilli 46 points à la mi-saison sur un total possible de 90, et 52 votes dans la deuxième moitié de l'année. Pour leur part Mreuer a recueilli 34 et 47 points; Horton, 14 et 23, et Vasko, 20 et 8 points.

En plus d'être solide sur la défensive, Pilote est également reconnu excellent fabricant de jeux. L'an dernier, en 59 parties, il a amassé huit buts et 18 aides.

Originaire de Kenogami, Pilote vient de compléter sa 6e saison avec les Hawks.

Pendant toutes les autres saisons, le trophée est allé à Doug Harvey, qui l'a remporté à six reprises sous les couleurs des Canadiens et a répété l'exploit sous la livrée des Rangers de N.Y. l'an dernier.

Les autres joueurs d'arrière-garde qui ont récolté des points sont: Bill Gadsby, 25; Harvey, New York, 14; Jean-Guy Talbot, Montréal, 11; Marcel Pronovost, Detroit, 7; Doug Barkley, Detroit, 5; Lou Fontinato, Montréal, 5; Doug Mohs, Boston, 4; Allan Stanley, Toronto, 3; Kent Douglas, Toronto, 3; Leo Boivin, Boston, 3; Albert Langlois, New-York 1.

Réunion du club de courses à B. Bonnets

Depuis la fondation du Club d'amateurs de courses du Québec, il y a une couple de mois, on a espéré une seconde réunion. Cette réunion aura lieu jeudi soir le 9 mai au club-house des Blue Bonnets, à huit heures. Disons, ici, que tous ceux qui s'intéressent aux courses au galop, de près ou de loin, sont cordialement invités.

Le fait est qu'à l'approche de la prochaine saison qui commence le 30 mai on s'attend à une participation considérable d'amateurs, de propriétaires, d'entraîneurs et d'éleveurs.

L'Union nationale : "Smallwood doit déguerpir du Labrador"

QUEBEC, (DNC). — "Smallwood doit déguerpir du Labrador". Sous ce titre, un article de l'hebdomadaire LE TEMPS, organe officiel de l'Union nationale, invite le gouvernement du Québec à s'emparer purement et simplement de la partie du Labrador que la province de Terre-Neuve considère comme lui appartenant.

"Avec la désinvolture et le culot qui le caractérisent, écrit l'auteur anonyme de l'article, le dictateur de Terre-Neuve vient, sans coup férir, de signifier à l'Etat du Québec qu'il était chez lui sur notre territoire septentrional du Labrador et, sans autre forme de procès, il a décidé de s'ap-

roprier une partie de notre sol presque aussi vaste que l'Italie entière.

"Pour bien marquer sa détermination d'annexer cette région continentale à son royaume insulaire, M. Smallwood y installe deux têtes de pont, les villes de Wabush et de Labrador City.

"Surabondamment doté de richesses minières, ce territoire ferait sans doute la fortune de Terre-Neuve qui en exploiterait les gisements de minerai de fer et y établirait des usines de transformation.

"Mais M. Smallwood oublie et son collègue libéral du Québec ne semble rien faire pour lui rappeler que ce ter-

ritoire ne lui appartient pas. En effet, non seulement le Québec n'a jamais admis la division arbitraire du Labrador qui accorde au gouvernement terre-neuvien une immense part du prolongement du plateau laurentien vers le septentrion, mais là encore, la région qu'il prétend envahir est hors des limites, même imprécises, du morceau de notre sol qui nous est injustement contesté. Il y a donc, purement et simplement, un empiètement territorial, une atteinte directe à notre intégrité territoriale.

"Et plus encore. Les projets industriels de M. Smallwood portent un préjudice incalculable à notre économie nationale et affectent directement et de façon dramatique le

sort de la région de la côte nord. Il entend faire traiter et exporter via les nouveaux aménagements de Wabush et de Labrador City un minerai qui ne lui appartient pas et dont le traitement et l'expédition doivent être faits en territoire québécois, à Pointe-Noire. Il y a donc spoliation de notre bien.

"Le gouvernement du Québec ne doit pas attendre un seul instant pour expulser l'indésirable. S'il laissait M. Smallwood commettre ce crime de lèse-majesté, il serait lui-même sujet à être dénoncé comme complice d'une trahison envers la nation canadienne-française."

L'Union des conseils de comté demande:

- généraliser l'imposition de la taxe de vente à des fins municipales...
- distribuer le produit par péréquation

QUEBEC (DNC) — L'Union des conseils de comté de la province de Québec a prié le gouvernement hier de généraliser l'imposition de la taxe de vente pour fins municipales et d'en distribuer le produit aux municipalités par un système de péréquation.

C'est l'une des principales recommandations que l'Union des conseils de comté a faites lors de la présentation de son mémoire annuel, au ministre des affaires municipales, Me Pierre Laporte.

Le président de l'Union, M. Aimé Malouin, maire de Charney, a exigé la création d'un service d'évaluation de comté, avec juridiction sur tout le territoire de la circonscription. Il a demandé un amendement au code municipal afin de porter à tous les cinq ans, au lieu de trois ans, la confection du nouveau rôle d'évaluation, sans pour cela modifier le système annuel de révision.

Parmi les autres recommandations de l'Union, signalons:

1—Le bénéfice de l'assurance-écluse aux employés du gou-

vernement qui occupent des emplois non permanents principalement au ministère de la voirie;

2—La permission aux Conseils de comté de faire des règlements concernant les nombreux dépôts d'automobiles et de rebuts de fer le long des routes;

3—La modification de la taxation scolaire afin d'obliger toute personne retirant un revenu de participer au paiement de ces dépenses, ce qui soulagerait d'autant les propriétaires qui, seuls, subissent le fardeau de cette taxation;

4—Une étude de la question de la taxation des lignes téléphoniques et de l'évaluation à leur valeur réelle, pour fins de taxation des lignes électriques, poteaux, tours, pylônes, etc.;

5—Une augmentation du nombre des juges de la Cour supérieure afin d'éviter les retards préjudiciables aux intéressés;

6—Le gouvernement provincial devrait étendre aux matériaux utilisés sous l'empire de la loi concernant les travaux d'hiver, un octroi jusqu'à concurrence de 50 p.c. du coût des matériaux, en autant que le gouvernement fédéral paie sa quote-part.

M. Laporte doit annoncer une bonne nouvelle dès aujourd'hui

QUEBEC (DNC) — Le ministre des affaires municipales a déclaré hier à la délégation de l'Union des conseils de comté qu'il annonçait, aujourd'hui, une excellente nouvelle concernant l'urbanisme.

S'agit-il de la création de la commission provinciale d'urbanisme dont il a parlé à quelques reprises? M. Pierre Laporte n'a pas voulu préciser, il a simplement ajouté: "Vous verrez que l'avis raisonnable de dire que 1963 serait l'année de l'urbanisme".

Le ministre a commenté chacune des recommandations du mémoire annuel de l'Union des conseils de comté en référant toutes celles concernant la taxation à la commission Bélanger qui doit commencer en septembre son enquête sur la fiscalité provinciale, municipale et scolaire.

Au sujet des travaux d'hiver, le ministre a répété une déclaration du premier ministre en précisant que le gouvernement provincial est prêt à payer 50 p.c. du coût des matériaux si le fédéral veut bien faire sa part.

Il a averti également les municipalités qui se prévalent des travaux d'hiver de ne pas tenter de la contourner afin de ne pas attirer des annuïs. "Il a dit que son ministère avait engagé des inspecteurs supplémentaires pour renseigner les conseils municipaux durant les travaux et non après.

Quant à la refonte du code municipal, le ministre a dit que le travail allait bon train et que le sous-ministre Doucette et le conseiller technique Nadeau devraient faire rapport le 30 novembre prochain sur la refonte du code municipal.

Cliche: l'industrie du bois doit recourir à la technique et soutenir la concurrence

QUEBEC (DNC) — Face à une concurrence de jour en jour plus agressive, l'industrie du bois, si elle veut conserver son marché, doit utiliser toutes les armes modernes de la technique et de la publicité, a déclaré hier le ministre des terres et forêts à l'ouverture du congrès annuel de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

Me Lucien Cliche a souligné que les vastes travaux de construction et d'aménagement en perspective dans la province vont améliorer sensiblement le marché du bois sur le plan domestique. Mais, a ajouté le ministre, il faut que les producteurs québécois soient en mesure de tirer pleinement partie de cette expansion industrielle. Si nos producteurs ne sont pas assez vigilants, les profits seront récoltés par d'autres. Nos marchés seront envahis par les bois étrangers ou supplantés par les substituts du bois.

Il a précisé que les producteurs devaient se départir de leur individualisme traditionnel pour mettre leurs efforts

en commun sous l'égide d'une puissante association professionnelle. Ils doivent moderniser leurs méthodes de production en faisant appel aux découvertes modernes ou recourir au service d'hommes de science.

Le ministre a invité les producteurs à se soumettre à des normes de classification rigides de leurs produits afin de satisfaire aux exigences du marché, du marché mondial comme du marché intérieur.

Enfin, a déclaré le ministre, dans le but de trouver une solution à l'épineux problème des sources d'approvisionnement des moulins à scie, nous avons créé récemment au sein du ministère un comité d'études économiques et de planification forestière dont une des principales fonctions est d'assurer à chaque industrie la source de son approvisionnement nécessaire à ses besoins.

Le rapport sur les pensions transférables sera soumis à M. Lesage cet automne

QUEBEC, (DNC). — Le premier ministre et le ministre du travail recevront, au début de l'automne, le rapport d'un comité d'étude sur les pensions transférables et le problème de la mise à la retraite des travailleurs âgés.

C'est ce qu'a révélé hier au congrès annuel de l'Association de sécurité des industries de sciage du Québec, Me Wheeler Dupont, conseiller technique au ministère du travail.

Me Dupont est l'un de ceux que le gouvernement provincial a chargés d'étudier particulièrement ce problème en s'inspirant de la politique onarienne des pensions de vieillesse.

Le bill 110, adopté en Ontario, a pour but d'obliger tout employeur de 15 employés ou plus à organiser une caisse de retraite; de fixer les normes minimales au régime de retraite; de fixer les conditions pour l'enregistrement obligatoire de tout régime de retraite; d'établir les normes de solvabilité de tout régime enregistré; de prévoir et de fixer les conditions de transfert des crédits de retraite et leur valeur d'équivalence lorsqu'ils passent d'un régime de retraite à un autre; d'assurer l'insolvabilité possible des fonds de retraite et de créer une régie provinciale pour appliquer cette loi.

C'est une loi de réglementation des caisses de retraite collectives. Ce n'est pas une loi universelle, mais générale jusqu'à un certain niveau d'emploi. Toutefois, par cette loi, tout régime de retraite collectif doit observer les minimaux de solvabilité établis par la régie provinciale. C'est une loi qui reconnaît le principe de la transférabilité des crédits de pension et fixe les normes pour établir la valeur actuelle d'équivalence des crédits accumulés dans un certain régime de retraite et qui sont transférés et doivent s'intégrer dans un régime tout différent.

La responsabilité d'organiser et de maintenir une caisse de retraite repose sur les épaules de l'employeur. Le coût du régime de retraite peut toutefois être divisé entre l'employeur et l'employé;

ce dernier ne doit pas cependant être appelé à payer plus que 50 p.c. de ce coût. Les rentes viagères prévues dans la loi sont un minimum. La loi s'appliquera à compter du 1er janvier 1965.

Le gouvernement de Québec, a dit le conférencier, s'est toujours intéressé de très près au problème de la mise à la retraite des travailleurs âgés. Dès septembre 1960, un premier mémoire sur cette question fut préparé. Puis le premier ministre a inscrit ce sujet des pensions transférables à l'ordre du jour des conférences interprovinciales à Charlottetown et à Victoria. Enfin, à la demande expresse du premier ministre et du ministre du travail, une équipe de travail, formée de techniciens en caisse de retraite, en économie, en statistique, en actuariat étudiée depuis 1962 cet aspect de la sécurité de la vieillesse. Les conclusions de cette étude seront soumises au premier ministre et au ministre du travail, au début de l'automne.

M. Pierre Fontaine est nommé conseiller

QUEBEC (DNC) — M. Gérard Lévesque, ministre de l'industrie et du commerce, a annoncé hier la nomination de M. Pierre-J. Fontaine au poste de conseiller technique à la division des services techniques du bureau d'expansion industrielle du ministère de l'industrie et du commerce.

M. Fontaine possède une longue expérience dans le génie tant en France qu'au Canada.

Le rôle des...

(suite de la page 3)
techniques dans les écoles qui sont sous la juridiction des commissions scolaires augmentent en nombre, et qu'elles atteindront bientôt le nombre d'inscriptions dans les écoles techniques du gouvernement. Le Dr Tremblay parlait aux délégués à l'assemblée annuelle mixte de l'Association des administrateurs d'écoles protestantes et de l'Association des commissions scolaires protestantes.

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

Le nouveau Dupuis

FÊTE DES MÈRES

dimanche 12 MAI

Faites-lui présent d'une indéfrisable à froid "EARLY BIRD"

le traitement comprend :
● nouvelle coupe de cheveux.
● l'indéfrisable à froid réalisée avec des produits de haute qualité.
● et, finalement la mise en pile.
Vous-mêmes voudrez sûrement profiter d'un tel spécial avant l'été.

SPECIAL EN VIGUEUR mardi et mercredi

\$7

Salon d'Auteuil Dupuis

Il averti également les municipalités qui se prévalent des travaux d'hiver de ne pas tenter de la contourner afin de ne pas attirer des annuïs. "Il a dit que son ministère avait engagé des inspecteurs supplémentaires pour renseigner les conseils municipaux durant les travaux et non après.

aux mamans de tous les âges donnez un produit

au délicat parfum YARDLEY

ENGLISH LAVENDER

sentant bon la lavande

BAIN MOUSSANT au parfum LAVANDE, laisse l'épiderme rafraîchi et lisse. 2.75

SAVON "LAVANDE" haute qualité qui dure longtemps. La boîte de 3, 1.75

EAU PARFUMÉE "LAVANDE ANGLAISE", après la douche, le bain. Flacons de 1.25 à 1.50.

Présentations spéciales DIMANCHE 12 MAI FÊTE DES MÈRES

TALC "LAVANDE" Odeur délicate, assure le confort par tout le corps. 1.25.

Attal: brume vapo — lotion rafraîchissante — sels de bain — sèches — huile de bain — poudre de bain — lavendomeal.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

Arpège EAU DE LAVIN

..ence préférez des élégantes, donc le présent destiné à "Maman" dimanche le 12 mai. Elle aimera ARPEGE qui marque la personnalité sans gêner qui nous entoure.

L'ensemble complet **3.75**

Le flacon de 2 onces AVEC FLACONNETTE MINIAURE DE PARFUM "ARPEGE"

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

Parfum subtil et suave "Crêpe de Chine" tout indiqué pour "Maman"

UNE NOUVEAUTÉ! DE PARIS

1.50

une once

EAU DE COLOGNE

Crêpe de Chine

F. MILOT

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

pour votre MAMAN qui peut et doit adopter l'indéfrisable

Eau de Toilette GIVENCHY

C'est de Givenchy... délicat et vivant... une odeur discrète pour chaque occasion. Egalement l'indéfrisable... une odeur plus provocante, plus exotique et plus épicée — créations de Paris recherchées.

2 onces 4 onces 8 onces

5.00 8.00 15.00

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

REMERCIEMENTS

CORBEIL, Emile — Les membres de la famille Corbeil, de Cartierville, prient les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de monsieur Corbeil, soit par visites, offrandes de mes, fleurs, dons aux missions, télégrammes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, d'accepter l'expression de leur profonde gratitude.

AVIS DE DÉCÈS

SOEUR MARIE-JEAN DE SIENNE — A St-Jérôme, le 5 mai 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée Soeur Marie-Jean de Sienné, Soeur de Ste-Anne (Moreau Aline), fondatrice du collège Marie-Anne, sœur de M. Moreau, Adrien, directeur, procureur de l'évêché de St-Jérôme et de Monsieur l'abbé Jean Moreau, curé de St-Philippe. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures à la Maison Mère des Soeurs Ste-Anne, 1950, rue Provost, Lachine.

Petites annonces du "Devoir"

À VENDRE

Gazon à 10 cents la verge pris sur les lieux. S'adresser: Emile Brouillette, R.R. no. 1, Joliette, tél. 3-9314. 8-5-63

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Grand 5 pièces fermées, fenêtre panoramique, cave semi-fini. Cap. int. et tax. inclus: \$52, par mois. Particulier. 661 Maurice. — Tél. 331-4334. JNO

CHALET D'ÉTÉ À VENDRE

BORD DU LAC des Deux-Montagnes, près St-Placide, intérieur semi-fini, endroit magnifique, plage, pêche, comptant à discuter, balance \$26 par mois, particulier. Pour voir photo, 4322, rue St-Hubert — tél. 524-2354. JNO

HOMMES DEMANDES

L'Aviation Royale du Canada demande

des hommes d'expérience pour l'entretien et l'opération d'usines d'épuration des eaux-vannes, stations de pompage, systèmes d'égouts, etc.

Les personnes qui possèdent ce genre d'expérience et qui répondent aux conditions suivantes:

citoyen canadien
entre 17 et 29 ans
en bonne santé

peuvent se présenter au
CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARC

1254, rue Bishop
Montréal 25, P.Q.
Tél.: UN. 6-2449-40

CHALET D'ÉTÉ

CONSTRUCTION de chalets à compter de \$900 et plus, réparation. — Pour renseignements, téléphoner à: 526-6265. J.N.O.

COTTAGE À VENDRE

Paroisse St-Joseph de Bordeaux, terrain 60 X 200, 10 pièces, 2 chambres de bain, solarium, cuisine moderne, face ouest. L'Acadie, libre. 12,210 Pasteur, propriétaire, FE. 4-0580. 13-5-63

LOGEMENT À LOUER

LONGUEUIL — 4 apps modernes, chauffé, 220, eau chaude, près écoles, arrêt, d'autobus, occupation immédiate. — OR. 4-4782. J.N.O.

MAISONS À VENDRE

Domaine Bellevue, rive sud, split level, 7 pièces, \$18,000, \$1,000 comptant. OR. 4-0648. 14-5-63

OUTREMONT — Maison uni-familiale, moderne, 1611, 731-2517. JNO

LACHINE — 2 étages, 2 logements de 4 pièces, 1 de 5 pièces, 4 garages, face à un parc. 837-7158. 7-5-63

MAISON DE CONVALESCENTS

Chemin Ste-Catherine, pension pour personnes âgées et convalescents, chambres privées et semi-privées, couples, acceptés. — RE. 9-8501. 8-5-63

PROFESSEURS DEMANDÉS

Commission Scolaire du Village de St-Hilaire (Rouville). Pour: classe régulière, 1re année garçons; classe de sous-doués (mixte); classe enseignement correctif (mixte). Salaire \$4.50 sur convention collective. Adresser qualifications et références au Secrétaire, 265, St-Hippolyte, St-Hilaire, Rouville. Tél. FO. 3-4931.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devants croisés en un joli complet à devants simples, dans le dernier style. — SPECIALITE —

Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUYONNE — DU. 8-2532
J.N.O.

TERRAINS ET CHALETS

À VENDRE

LAC CHEVREUIL
Près autoroute, terrains boisés, 36 mois sans intérêt, au choix, 5 chalets construits, plage, chemins ouverts à l'année. Pour tous renseignements: 274-3576. 9-5-63

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSEL Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.